

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE KIBAGO



PROVINCE MAKAMBA

Makamba, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

	Pages
TABLE DE MATIERE	
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	
CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE	1
1.1. Situation géographique	1
1.2. Organisation Administrative	3
1.3. Climat	3
1.4. Relief et hydrographie	3
1.5. Les sols	3
1.6. Flore et faune.....	4
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	5
2.1. Evolution de la population de la commune de 2003-2010.....	5
2.2. Population et densité	5
2.3. Structure de la population de la province par commune et par sexe.....	6
2.4. Population active et population à charge.....	6
CHAPITRE III : AGRICULTURE	8
3.1. Généralités	8
3.2. Situation des principales cultures	8
3.3. Facteurs de production	14
3.4. Intervenants	17
CHAPITRE IV : ELEVAGE	18
4.1. Généralités.....	18
4.2. Situation actuelle de l'élevage.....	19
4.3. Types d'élevages et effectifs par espèce.....	22
4.4. Santé animale.....	25
4.5. Situation du personnel soignant	27
4.6. Principaux produits et sous-produits d'élevage	27
4.7. Intervenants.....	27
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	28
5.1. Pêche.....	28
5.2. Pisciculture.....	28

CHAPITRE VI : FORETS	29
6.1. Les boisements naturels	29
6.2. Boisement artificiels	29
6.3. L'agroforesterie.....	30
6.4. Exploitation forestière.....	31
6.5. Intervenants	32
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	33
7.1. Industrie.....	33
7.2. Artisanat	33
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS, ET CARRIERES.....	34
CHAPITRE IX : ENERGIE.....	35
9.1. Energie électrique	35
9.2. Desserte en énergie par les groupes électrogènes.....	35
9.3. Bois de chauffe.....	35
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES	36
10.1. Commerce	36
10.2. Infrastructures de transport et de communication.....	40
10.3. Tourisme et Hôtellerie.....	42
10.4. Institution financière.....	42
10.5. Intervenants.....	42
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE	43
11.1. Action sociale.....	43
11.2. Réinsertion et réinstallation des sinistrés.....	44
11.3. Habitat.....	45
11.4. Intervenants.....	46
CHAPITRE XII : SANTE	47
12.1. Etat actuel du secteur	47
12.2. Données épidémiologiques.....	47
12.3. Médecine préventive (données sur la vaccination.....	47
12.4. Infection VIH/SIDA	48
12.5. Médecine traditionnelle.....	48
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	49
12.7. Ressources humaines.....	51
12.8. Intervenants dans le secteur santé.....	51
12.9. Approvisionnement en eau potable.....	52

CHAPITRE XIII : EDUCATION	54
13.1. Généralités	54
13.2. Enseignement formel	54
13.3. Enseignement informel	57
13.4. Intervenants.....	57
CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT	58
14.1. Encadrement des jeunes	58
14.2. Sport	58
14.3. Patrimoine culture.....	58
13.4. Intervenants	58
CHAPITRE XV : JUSTICE	59
15.1. Généralités.....	59
15.2. Services judiciaires	59
15.3. Infrastructures.....	60
15.4. Equipements.....	60
15.5. Personnel	61
15.6. Justice Gracieuse	61
CHAPITRE XV : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	62
CONCLUSIONS	69
BIBLIOGRAPHIE	71
ANNEXES	74

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	: Adduction d'Eau Potable
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réintégration des Sinistrés
ARV	: Anti- Rétro Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BV	: Bassins Versants
CDF	: Centre de Développement Familial
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	: Ecole Primaire
EN	: Ecole Normale
EPC	: Equipe de Prise en Charge
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IO	: Infection Opportuniste
MIPAREC	: Ministère pour la Paix et la Réconciliation
ODAG	: Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning And Development Collaborative International
PARESI	: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH / SIDA
RBP ⁺	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
TPO	: Transcultural Psycho-social Organisation

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Kibago.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Kibago est limitée au (à l'):

- Nord par les communes Makamba et Kayogoro
- Sud par la République Unie de Tanzanie.
- Est, la Tanzanie et la commune Kayogoro.
- Ouest par la commune Mabanda.

Le chef-lieu de commune et en même temps de la zone est situé à 28km du chef lieu de la province Makamba.

1.1.1. Superficie (km²)

- Commune : 281.58
- Province : 1959.60
- Pays : 27834
- % commune/province : 14.37
- % commune/ pays : 0.83

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

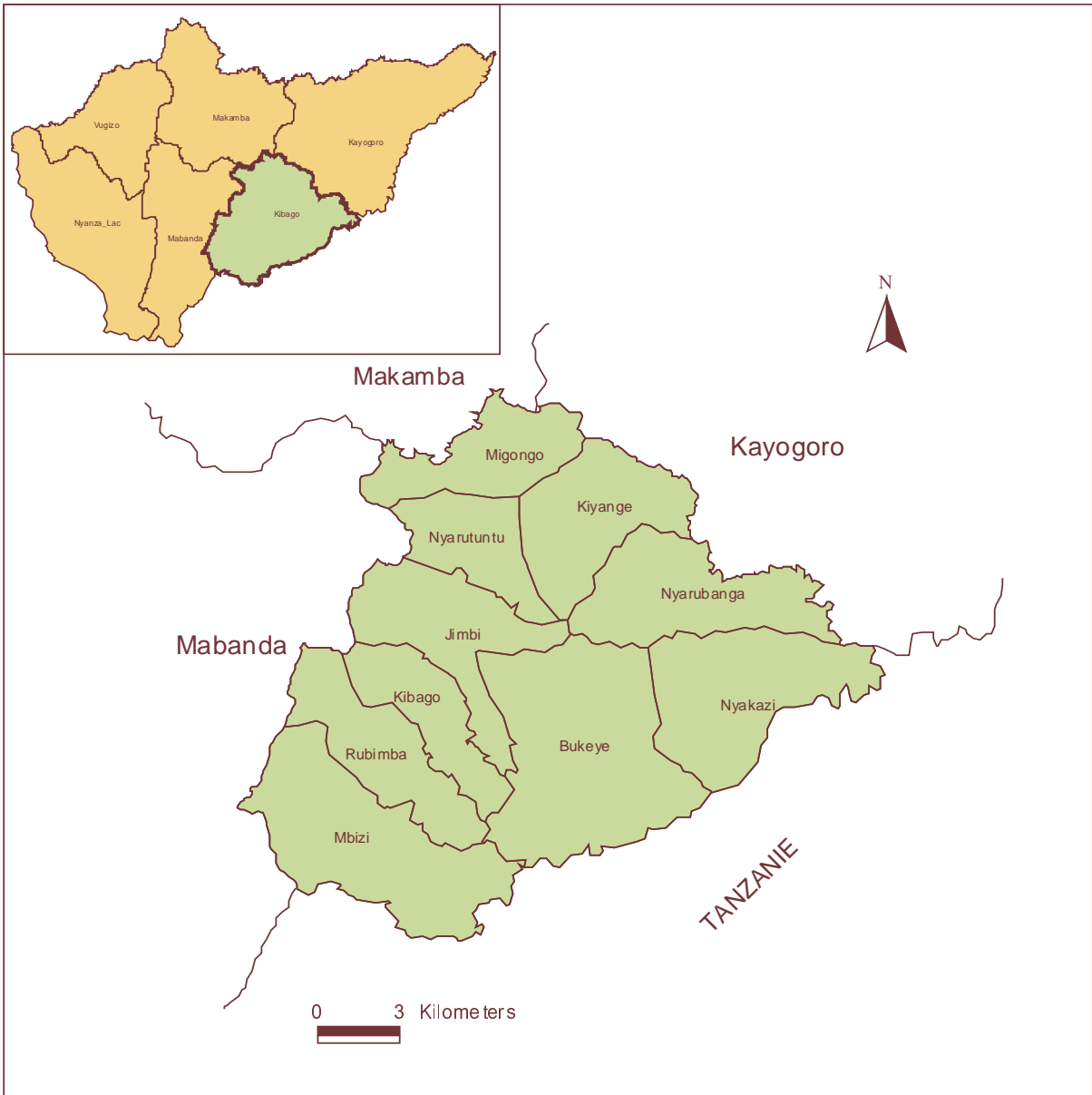
La commune compte 3 zones subdivisées en 13 collines de recensement.

Tableau .1.1 : Découpage administratif de la commune

Zones	Collines de recensement
1. Bukeye	1. Bukeye
	2. Nyakazi
	3. Nyarubanga
	4. Murambi
2. Kibago	5. Jimbi
	6. Kibago
	7. Rubimba
	8. Mbizi
3. Kiyange	9. Kiyange
	10. Migongo
	11. Kabanga
	12. Nyabigina
	13. Nyarutuntu
Total	3
	13

Source : Découpage administratif du Burundi/MININTER/DPP/ IFES
/USAID/décembre 2005

Découpage administratif



1.3. CLIMAT

La commune Kibago s'étend sur deux régions naturelles à savoir Buragane et Moso. Le climat est de type tropical tempéré par l'altitude. Il est doux au Buragane et parfois chaud dans la partie du Moso. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois en général et elle est plus prononcée pour les zones basses. La zone de la crête et des plateaux a une température moyenne variant entre 17 et 23 degrés tandis la région de Moso a une température moyenne de 22 degrés.

1.3.1. Régions naturelles.

La région naturelle du Buragane se caractérise par un (une):

- Altitude moyenne variant entre 1500 et 2500m ;
- Végétation constituée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition ;
- Réseau hydrographique dense avec rivières et ruisseaux de petites et moyennes importances.

La région naturelle du Mosso est caractérisée par un (une) :

- Altitude moyenne comprise entre 1200m et 1500m ;
- Végétation constituée d'une forêt naturelle en dégradation sous l'influence humaine ;
- Réseau hydrographique important avec rivières et ruisseaux ;
- Pententes relativement fortes.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1. Relief

Le relief est accidenté avec une altitude variant entre 1200m et 2500m avec une végétation constituée d'une savane arborée et une forêt naturelle en dégradation sous l'influence humaine.

1.4.2. Hydrographie

Du point de vue hydrographique, la commune dispose d'un réseau dense de rivières et ruisseaux de petite et moyenne importances dont certains au Sud - Est sont des affluents de la Malagarazi. Les principaux cours d'eau de la commune sont la Malagarazi, la Nyarububi, la Nyaruhandazi, la Nyempande, la Rubarantwa et la Nyabitso.

1.5. SOLS

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques. Ces sols ont une productivité très bonne et leur potentiel de fertilité est très élevé.

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1 Flore

La flore des paysages de la commune est en grande partie celle des forêts claires avec dominance des espèces végétales comme Parinari albizia, Brachystegia div.sp et Uapaca div.sp.

1.6.2. Faune

La commune Kibago héberge des espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles qui disparaissent progressivement suite au braconnage.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

2.1. EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE 2003-2010

Le tableau ci-dessous indique les projections de la population de la commune.

En 2010, cette population sera de 65247 habitants

Tableau 2.1 : Projection de l'évolution de la population de la commune

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
Kibago	45665	48053	50559	53211	55994	58923	62004	65247
Total province	438407	461336	485464	510853	537571	565686	595271	626404

Source : MININTER/DPP/mars 2006

2.2. POPULATION ET DENSITE

2.2.1. Population

Commune : 50.559 habitants
Province : 485401 habitants
Pays : 7610584 habitants
% commune/province : 10.42
% commune/ pays : 0.67

2.2.2. Densité

Commune : 180 habitants/ km²
Province : 248 habitants/ km²
Pays : 273 habitants / km²

La densité moyenne de la commune est à la fois inférieure à la densité de la province Makamba et à celle du pays.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE PAR AGE ET PAR SEXE.

Plus de la moitié de la population de la commune est composée par des jeunes de moins de 25ans qui représentent 65,2% de sa population.(cf. tableau .2.1).

Tableau .2.1 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2005

Groupes D'âges	sexe			Total province
	Hommes	Femmes	Total commune	
0-4	5 658	4 999	10 657	106 795
5-9	4 154	4 310	8 464	77 211
10-14	3 500	3 230	6 730	58 388
15-19	2 550	2 732	5 282	45 731
20-24	1 852	2 088	3 940	41 519
25-29	1 741	2 033	3 774	38 920
30-34	1 309	1 564	2 873	30 748
35-39	1 086	1 268	2 354	22 371
40-44	732	862	1 594	14 698
45-49	651	732	1 383	12 432
50-54	558	477	1 035	10 175
55-59	325	341	666	6 136
60-64	303	303	606	6 715
65-69	198	178	376	4 047
70-74	194	144	338	4 158
75-79	130	81	211	2 045
80 +	166	110	276	3 312
Total	25 107	25 452	50 559	485 401

Source : MININTER/UPP/mars 2006

2.4. POPULATION ACTIVE ET POPULATION A CHARGE

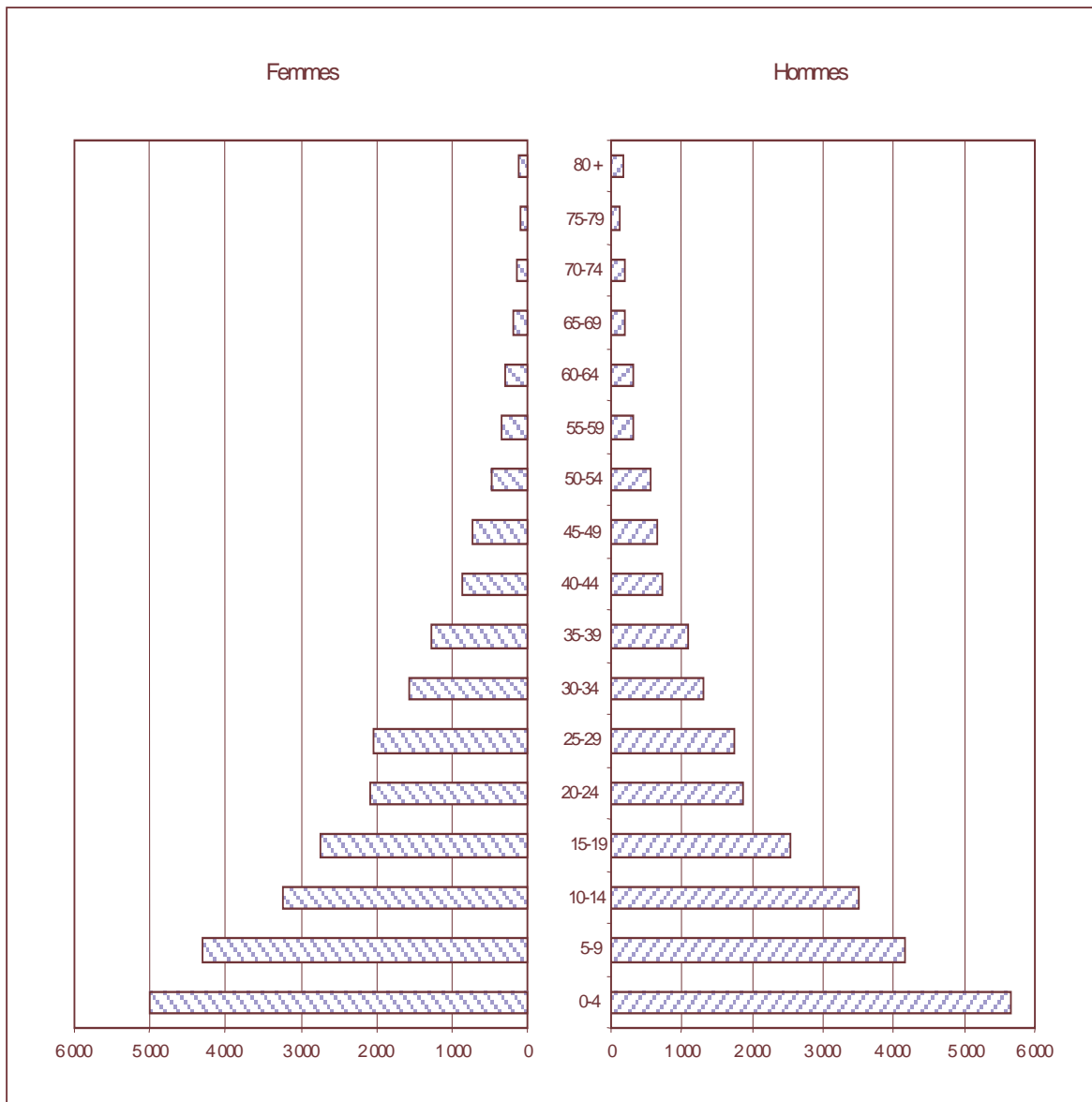
La population à charge est dans l'ensemble légèrement supérieure à la population active dans la commune Kibago (27.052 sur 23.507, soit un rapport de dépendance de 1,15). Avec le pourcentage moyen de la population active de la province d'environ 46.5%, il apparaît que chaque personne active doit prendre en charge une personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

Tableau .2.2 : Population active et population à charge

Commune	Population active			Population non active		
	Hommes	Femmes	H+F	Hommes	Femmes	H+F
Kibago	11107	12400	23507	14 000	13 052	27 052
Total province	109875	119570	229445	116768	125188	255956

Source : MIN INTER / UPP/ Avril 2006

Pyramide des âges de la population de la commune en 2005



CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

Dans la commune Kibago, comme ailleurs dans d'autres communes de la province Makamba, plus de 90% de la population vivent de l'agriculture avec un système cultural traditionnel. Cette grande majorité des agriculteurs possède des modes de vie très variés, qui en font de véritables paysans.

Cette agriculture traditionnelle est caractérisée par l'exploitation de petites parcelles familiales, l'utilisation d'un outillage rudimentaire avec des outils en fer (Houe, machettes,...), en bois ou vannerie et le manque d'intrants améliorés.

Les rendements sont généralement faibles et la grande partie de la production agricole notamment vivrière est destinée à l'autoconsommation. Les revenus générés par la production restent faibles entraînant la paupérisation du monde rural et le niveau de vie très bas des paysans de la commune.

Le système cultural est traditionnel. La saison culturale commence en début de la saison des pluies. Deux saisons culturales se succèdent : la première, « Agatasi » correspond à la petite saison des pluies et va d'octobre à janvier. La seconde, « Impeshi » correspond à la grande saison des pluies et va de février à juin.

Les jachères varient selon l'importance de la propriété et leur durée diminue face à la pression démographique.

En fin août les paysans préparent soigneusement leurs champs. Les arbustes sont coupés à la serpette, à la hache, les tiges sèches de maïs, du sorgho et de manioc sont brûlées. Les paysans fument leurs champs s'ils disposent du fumier. Puis vient le labour à la houe dès la première pluie. Ensuite les paysans sèment. Le manioc est planté en association avec le haricot et le maïs; le haricot est récolté à partir de janvier, le maïs en mars-avril. Quant au manioc, il reste en terre 1,5-2 ans sur le champ, la récolte se faisant en fonction des besoins.

A partir de février, la grande saison des pluies annonce le second cycle de semences en haricot, sorgho, patate douce, arachide, pois éleusine. Les récoltes se terminent en juin, juste avant la saison sèche (morte saison) appelée « Ici ». Mais pour faire face aux problèmes de soudure qui se font souvent sentir, les paysans pratiquent en marais une culture de patates douces, haricot, maïs, cultures maraîchères semées en juillet et récoltées en début octobre, qui permet d'assurer la transition avec les productions de l'année suivante.

3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES

En commune Kibago, on rencontre des cultures vivrières, des cultures de rente, des cultures fruitières et des cultures maraîchères.

3.2. 1. Cultures vivrières

Les principales cultures vivrières de la commune Kibago sont : le manioc, la banane, le haricot, la patate douce, la pomme de terre, le maïs, l'arachide, le sorgho, le riz et le soja.

Tableau 3.1 : Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) en tonnes.

Cultures communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Production moyenne	Part de chaque commune (%)	Classement des communes / province
Kayogoro	1183	1758	1697	22711	3228	0	30578	6.83	6 ^{ème}
Kibago	18530	5118	4633	26720	479	40	55520	12.41	5^{ème}
Mabanda	50988	1367	1398	41080	7508	3259	105600	23.60	1 ^{ère}
Makamba	9154	8722	9018	50999	10076	38	88007	19.67	3 ^{ème}
Nyanza- Lac	2448	1222	456	91440	396	0	95962	21.45	2 ^{ème}
Vugizo	5376	2330	1195	9366	19702	33809	71778	16.04	4 ^{ème}
Total Province	87679	20517	18397	242316	41389	37147	447445		
Proportion (%)	19.60	4.60	4.11	54.16	9.25	8.30			
Classement	2 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	4 ^{ème}			

Source : DPAAE/ Makamba/Mars 2006

Par rapport à la production totale de la province, la commune Kibago produit 12.41 % et occupe la 5^{ème} place. Elle produit 33.38 % de banane, 48.13 % de la production du manioc, 8.34 % de la production du maïs, 9.22 % de la production de haricot, 0.86 % de patate douce et 0,07 % de pomme de terre au niveau provincial.

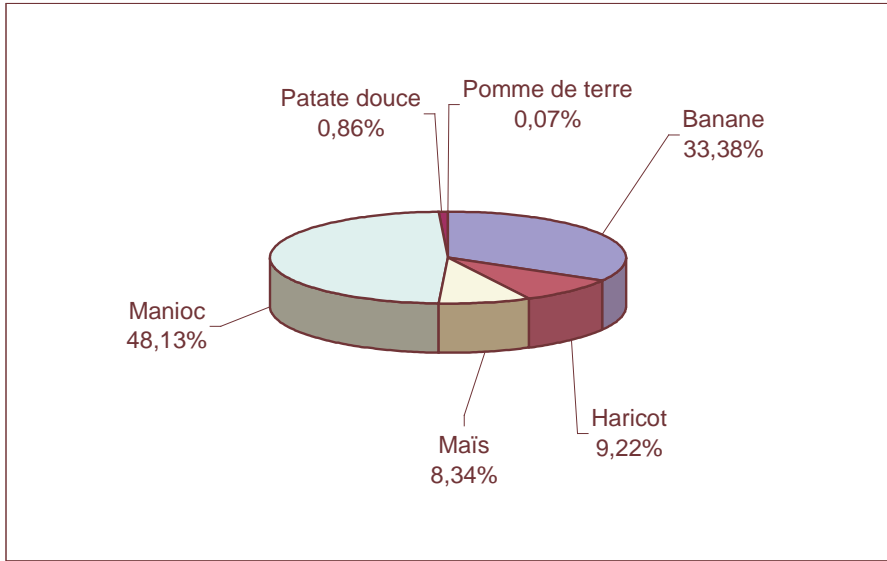
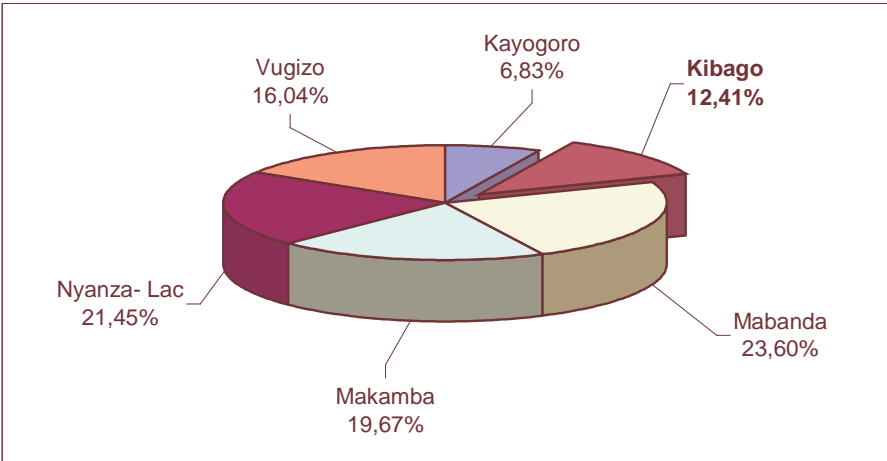
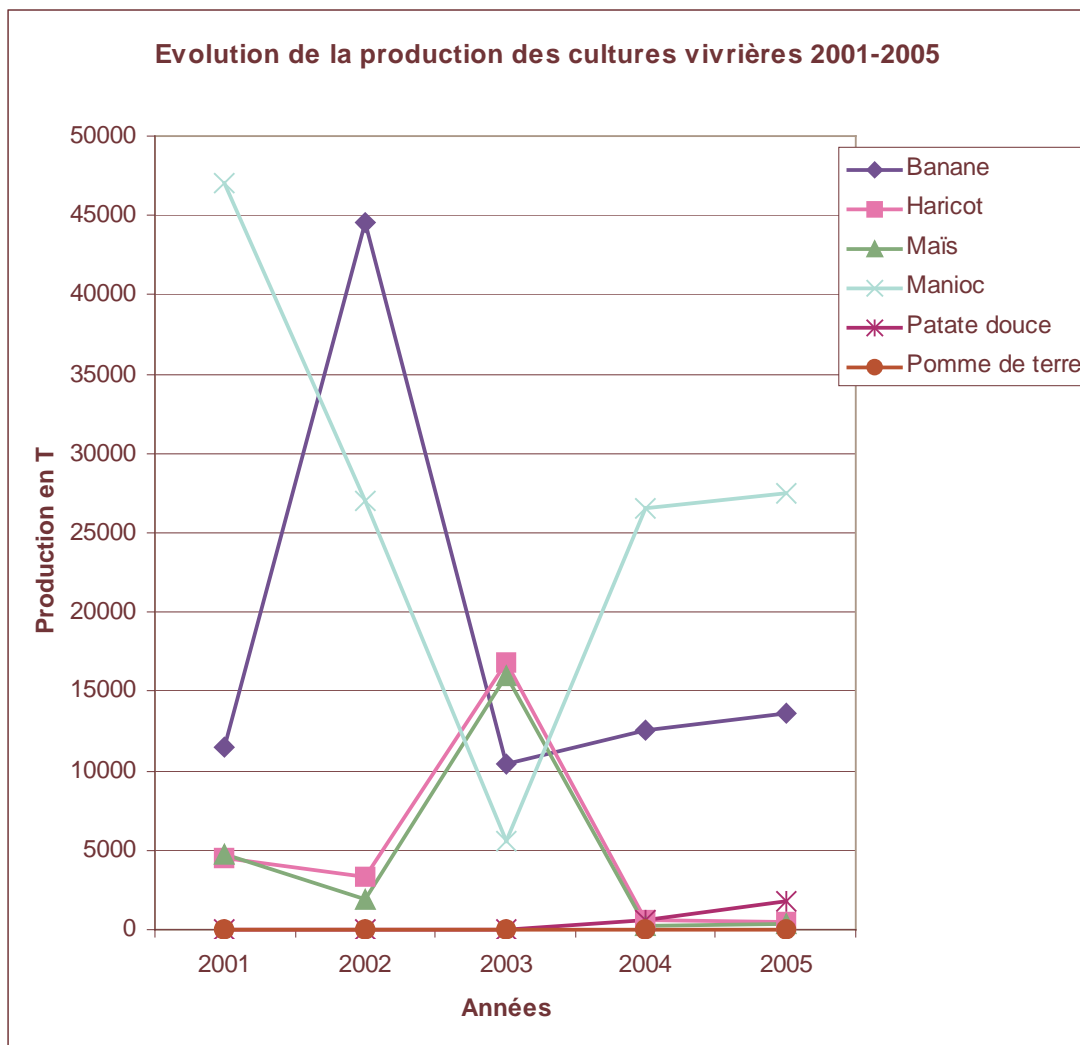


Tableau 3.2 : Evolution des cultures vivrières dans la commune (en tonnes) de 2001-2005 .

Année \ Culture	2001	2002	2003	2004	2005	Production moyenne	Ecart	%	Classement
Banane	11520	44540	10460	12524	13650	18539	+2130	+18.5	2 ^{ème}
Haricot	4530	3300	16770	540	450	5118	-4080	+90.07	2 ^{ème}
Maïs	4700	1928	15950	240	349	4633	-67	- 1.43	2 ^{ème}
Manioc	47000	27000	5560	26520	27520	26720	-19480	-41.45	4 ^{ème}
Patate douce	8	4	7	648	1728	479	+1720	+21500	5 ^{ème}
Pomme de terre	40	24	30	46	56	40	+16	+40	3 ^{ème}
Total	69799	78798	50780	42522	45758	55529			

Source : DPAE/Makamba



3.2.1.1. Manioc

Le manioc est cultivé dans toutes les collines de la commune. Les plantations se font à plusieurs reprises au cours de l'année et les récoltes se déroulent aussi toute l'année, à mesure des besoins.

Le manioc est l'aliment de base de la population. Il est consommé sous forme de pâte « ubugali », tantôt sous forme de tubercules épluchés bouillis ou cuits sous cendre et les feuilles sous forme de légume « isombe ». Sa production est évaluée à 27520 tonnes en 2005. Le manioc occupe la première place des cultures vivrières de la commune.

3.2.1.2. Banane

Le bananier joue un rôle très important ; car traditionnellement c'est une culture qui produit outre les bananes plantains et les bananes fruits, la banane à bière « uwarwa » très appréciée par la population de la commune. La production de la banane est estimée à 13650 tonnes en 2005 et occupe la seconde position parmi les cultures vivrières. Elle constitue l'un des aliments de base et une source de revenus pour les paysans de la commune.

3.2.1.3. Patate douce

Les tubercules de patate douce sont très appréciés dans l'alimentation. Elle est cultivée dans les marais. Une partie de la récolte est vendue par les paysans sur les marchés de la commune. La production de la patate douce est estimée à 1728 tonnes en 2005 et vient en 3^{ième} position des cultures vivrières.

3.2.1.4. Haricot

Cette légumineuse accompagne tous les repas des populations de la commune. Le haricot est une source importante de protéines végétales aux ménages. Sa production est évaluée à 450 tonnes en 2005. Le haricot semé sous le maïs est cultivé dans les marais.

3.2.1.4. Maïs

Le maïs toujours associé au haricot est surtout cultivé dans les marais. Sa production est estimée 349 tonnes en 2005 dans la commune. Une grande partie de sa production est destinée à l'autoconsommation sous forme de farine pétrie appelée « umutsima ».

3.2.1.5. Pomme de terre

La pomme de terre procure des revenus substantiels aux paysans. Sa production est estimée à 56 tonnes en 2005 dans la commune.

3.2.1.6. Soja

Le soja est cultivé à petite échelle dans la commune. Les ménages l'utilisent sous plusieurs formes dans leur alimentation. Sa production est de 0,5 tonnes en 2005.

3.2.1.7. Sorgho

La culture du sorgho est récente dans la commune. Sa production est évaluée à 2 tonnes en 2005. Toute sa production est auto-consommée sous forme de bouillie et mélangé avec du maïs.

3.2.1.8. Riz

Le riz est souvent cultivé dans les marais et constitue une source de revenu aux agriculteurs. Sa production estimée à 18 tonnes en 2005.

3.2.1.9. Arachides

Les arachides procurent également des revenus substantiels aux paysans. Leur production est évaluée à 84 tonnes en 2005 dans la commune.

3.2.2. Cultures de rente

Les cultures de rente qu'on cultive dans la commune sont le café, le coton et l'ananas

3.2.2.1. Café.

Le café est cultivé dans la commune par des paysans qui possèdent leurs plantations familiales. Ce sont de petites exploitations familiales qui possèdent chacune quelques pieds de caféiers, sur une parcelle de taille modeste, qui n'excède pas 400 m².

Le café procure à chaque famille paysanne l'essentiel de ses revenus monétaires.

La commune se trouve dans la région d'encadrement de la SOGESTAL Mumirwa. L'encadrement des caféiculteurs de la commune sont encadrés et appuyés par cette société SOGESTAL Mumirwa. Elle met à la disposition des caféiculteurs des intrants et du petit matériel caféique à crédit ou payés au comptant.

Le café arabica, parasité par de nombreux insectes, demande de traitements suivis que le paysan n'ait pas toujours les moyens de pratiquer. Les rendements sont variables selon les zones. Les statistiques sur la production caféière de la commune sont prises en compte dans la production totale de la province. Des sources du Département Agronomique de l'OCIBU, le rendement est de 728,7 kg/ha, la production caféière est de 1.937.866kg sur une superficie totale de 2.659,4ha dans la province en 2005.

3.2.2.2 Coton

Le coton était cultivé dans la Commune les années antérieures mais les informations sur les productions de cette culture n'existent pas.

3.2.2.3 Ananas.

Les plantations d'ananas sont aussi des petites exploitations familiales. Une grande partie de cette production est vendue sur les marchés de la commune et de la province.

3.2.3. Cultures fruitières

Il existe des plantations fruitières, notamment les orangers, les mandariniers, les avocatiers et les manguiers dans la commune. Les citronniers sont cultivés à petite échelle. L'inventaire de ces arbres fruitiers date du temps où il y avait des encadreurs agricoles dans les collines. Depuis leur départ des collines, la situation sur les cultures fruitières n'est plus maîtrisée.

3.2.4. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères cultivées dans la commune sont : la tomate, l'oignon, le chou et l'aubergine. On y trouve la carotte cultivée à petite échelle. Le tableau ci-après indique les superficies et les productions des différentes cultures maraîchères dans la commune. Celles-ci procurent à chaque famille paysanne des recettes d'argent car, presque toutes les productions sont commercialisées.

Tableau .3.3 : Production des cultures maraîchères en 2005

Cultures maraîchères	Superficie (ha)	Production (Tonnes)
Tomates	22	660
Oignons	20	200
Choux	15	160
Aubergines	130	390
Carottes	0,05	0,5

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de productions sont : la terre, la main d'œuvre et les intrants agricoles (Semences améliorées, les fertilisants/engrais, produits phytosanitaires.....).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Kibago dispose de 6 marais d'une superficie totale de 268ha. De cette superficie totale, 68,8ha sont aménageables et constituent une potentialité pour étendre les superficies cultivées et emblavées et 48,7ha sont aménagés et mis en valeur par les paysans agriculteurs (cfr. tableau .3.4).

Tableau 3.4 : Situation des marais dans la commune

Nom du marais	Superficie totale (ha)	Superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée (ha)
1. Cuzwe	47	17	17
2. Gisogo	15	0	0
3. Kdahura	25	0	0
4. Karera	155	46,5	26,5
5. Nyabitanga	18	4,5	4,5
6. Nyempande	8	0,8	0,7
Total	268	68,8	48,7

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3.2. Main-d'œuvre

La main d'œuvre varie selon le mode d'exploitation. En général, on utilise la main d'œuvre familiale. Le second mode d'exploitation est la main d'œuvre salariée où l'exploitant qui s'occupe d'autres fonctions donne une rémunération au salariat temporaire pour le travail agricole qu'il a accompli (labours, sarclages ou récoltes). Les salaires varient selon les zones auxquels il convient d'ajouter le repas de midi.

Le fermage, enfin, occupe une place limitée. Deux formes de fermage sont pratiquées

- Un paysan loue chez un voisin un champ approprié à une culture, qu'il ne pratique pas sur sa propre terre ;
- Le paysan qui ne possède pas assez de terres loue quelques parcelles suivant une somme convenue après chaque saison culturale.

3.3.3. Intrants agricoles

Les intrants agricoles sont : les semences, les fertilisants et produits phytosanitaires,...

3.3.3.1. Semences et boutures.

Il existe un centre semencier à Mbizi en zone Kibago. Il y a des paysans multiplicateurs qui fournissent des semences de quelques cultures vivrières aux agriculteurs.

En général, les paysans prélèvent leurs semences et les boutures sur les récoltes faites, qu'ils conservent jusqu'à la nouvelle saison culturale. Pour la plupart, ces semences sont de mauvaise qualité et réduisent le rendement.

3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires

Les engrais et les produits phytosanitaires sont peu utilisés sur les cultures vivrières, car l'approvisionnement reste difficile.

Actuellement, avec l'intervention du Projet PRASAB qui appuie les activités agro-pastorales, ces produits sont utilisés par certains agriculteurs qui travaillent en associations.

3.3.4. Equipements et outils agricoles

L'outillage reste rudimentaire et très varié. Il se caractérise par l'absence des machines et de la traction animale. Avant les semailles, les champs sont préparés, les arbustes sont abattus à la hache, à la serpette (umuhoro) ou à la machette (umupanga). Le labour se fait à la houe de fabrication locale (indundi) ou importée (iposhoro). La houe reste l'outil de base. Le transport des produits agricoles se fait avec des paniers (ibiseke ou imifuko).

3.3.5. Encadrement technique et vulgarisation agricole

L'encadrement technique des paysans agriculteurs et la vulgarisation agricole sont assurés par un seul agronome communal et les assistants agricoles dans les zones. Actuellement, on a recruté des moniteurs agricoles qui encadrent la population sur les collines de recensement. Tous ces encadreurs ne disposent pas de moyens de déplacement pour mener efficacement leurs activités. D'où un manque de suivi régulier sur terrain de la part de l'agronome communal et des assistants agricoles chez les agriculteurs.

3. 3. 6. Financement agricole

Les paysans agriculteurs financent eux-mêmes leurs activités agricoles et bénéficient également des appuis extérieurs de la part du (des):

- Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion durable des terres qui appuie les agriculteurs regroupés en associations et donnent des dons à concurrence de 95% du coût du sous projet et 5% qui reste revient aux bénéficiaires.
- Organismes Internationaux (FAO) et les ONGs (Tear Fund, ACRC) interviennent par des dons ou subventions en semences et autres intrants ;
- les banques INTERBANK , BANCOBU et la COOPEC (institution de micro finance) interviennent dans l'octroi des crédits agricoles aux agriculteurs.

3.4. INTERVENANTS

Organisation	Lieu d'intervention	Bailleurs	Interventions	Bénéficiaires
DPAE	Kibago	BM	PRASAB	Rapatriés, déplacées, OPs, OCBs
DPAE	Kibago	PNUD	FAO	Rapatriés, déplacés et autres vulnérables
DPAE	Kibago	PNUD	PRRSLP	Rapatriés, déplacés et autres vulnérables
DPAE	Kibago	FAO	Tear Fund	Vulnérables
DPAE	Kibago	-	OXFAM	Vulnérables

CHAPITRE IV : ELEVAGE

4.1. GENERALITES

Dans la commune Kibago, l'élevage est de type traditionnel. Le matin, après la traite, chaque éleveur conduit ses bêtes aux pâturages pour chercher sa nourriture (les herbes). Ces troupeaux restent toute la journée sous le soleil et la pluie, et rentrent assez tard le soir pour être enfermés dans leurs enclos respectifs. Ces animaux ne reçoivent aucun supplément de fourrages.

Le système semi intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONG qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

La pratique de l'élevage porcin existe mais il reste insignifiant.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes

Le système d'élevage extensif est le mode principal de la production animal dans la commune Kibago. C'est un système de type traditionnel où le bétail est logé dans un enclos. Le matin, après la traite, le bétail est mené chercher sa nourriture dans la nature sur les collines, le long des vallées, dans les marais et sur les flancs des montagnes. Les troupeaux errent toute la journée sous le soleil et pluie gardés par l'éleveur lui-même ou par ses enfants.

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles.

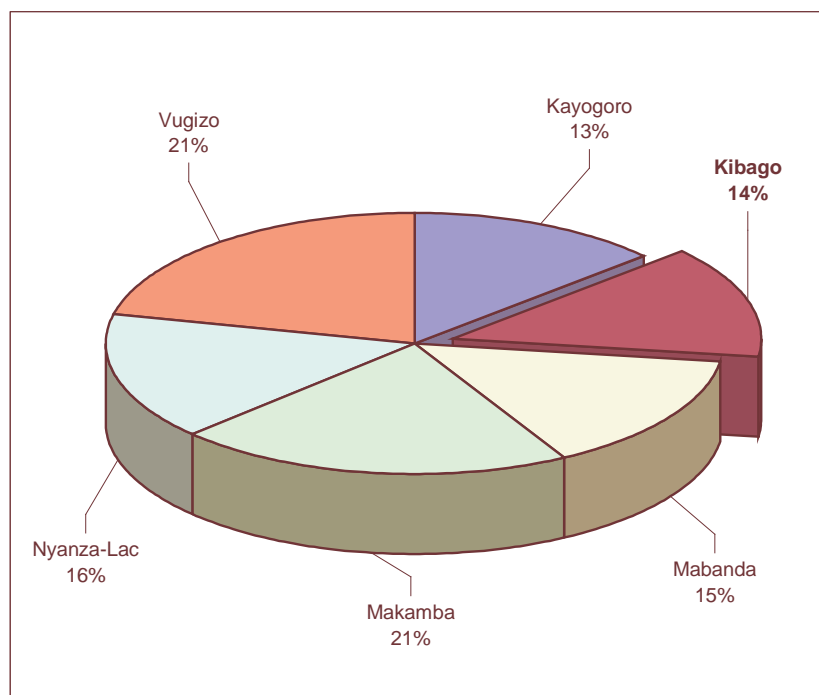
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des caprins avec 8957 têtes est le plus important de la commune. Celui des bovins avec 2056 occupe la 2^{ème} place, suivi par les ovins avec 1449 têtes en 3^{ème} position, les volailles avec 795 têtes au 4^{ème} rang et en dernière position les porcins avec 264 têtes.

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en province Makamba en 2005 (Têtes).

Espèces Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement des communes
Kayogoro	912	712	8156	811	2065	12656	13.21	6 ^{ème}
Kibago	2056	1449	8957	264	795	13521	14.11	5^{ème}
Mabanda	4111	896	4982	78	3982	14049	14.66	4 ^{ème}
Makamba	2448	1315	8912	185	7065	19925	20.80	2 ^{ème}
Nyanza-Lac	896	283	5787	493	7750	15209	15.88	3 ^{ème}
Vugizo	3461	2714	7643	411	6214	20443	21.34	1 ^{ère}
Total Province	13584	7368	44437	2242	27871	95803		

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Part de l'ensemble des espèces animales de chaque commune dans la province



Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune

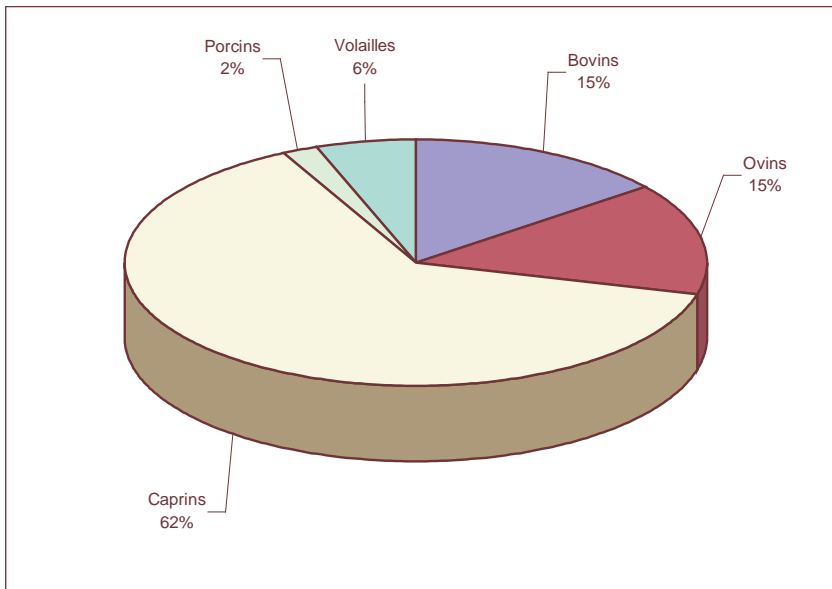
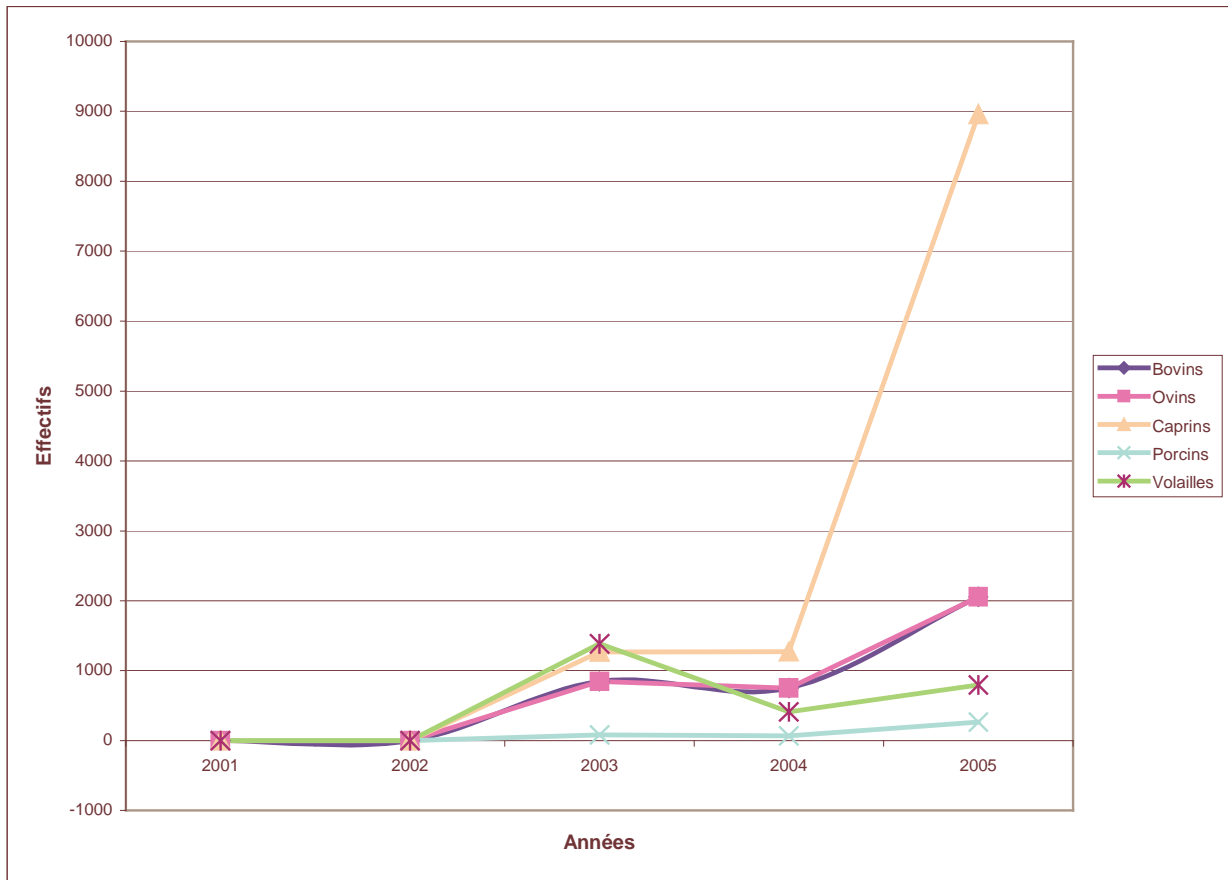


Tableau .4.2 : Evolution des effectifs d'animaux dans la commune de 2001 à 2005

Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille
Année					
2001	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0
2003	848	848	1266	82	1386
2004	751	751	1272	68	411
2005	2056	2056	8957	264	795
Ecart	2056	2056	8957	264	795
%					
Total province	13584	7368	44437	2242	27871
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province (%)	15.14	27.90	20.16	11.78	2.85
Classement de la commune dans la province	4^{ème}	2^{ème}	2^{ème}	4^{ème}	6^{ème}

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

Evolution des effectifs de 2001 à 2005

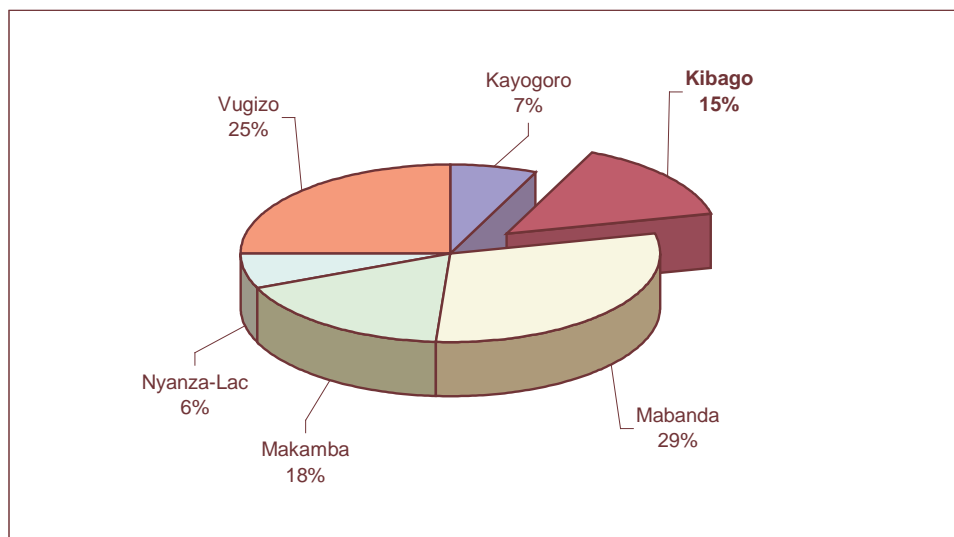


4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE.

4.3.1. Elevage des bovins

L'élevage des bovins vient en deuxième position après celui des caprins dans la commune, par le nombre mais le plus important par les implications socioculturelles. Le cheptel bovin est estimé à 2056 têtes dont 4 têtes d'animaux améliorés, soit 0,2% et 2052 têtes d'animaux locaux, soit 9,8%. Cet élevage est d'avantage tourné vers la production laitière pour l'autoconsommation que vers la production bouchère.

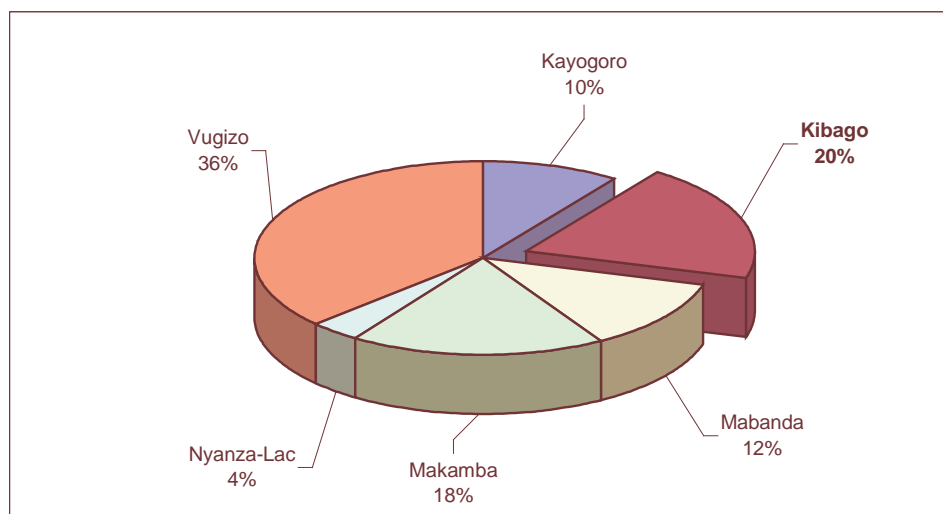
Part des bovins de la commune dans la province



4.3.2. Elevage des ovins

L'élevage des ovins est souvent pratiqué concomitamment avec celui des bovins, les moutons étant mélangés au gros bétail. Les ovins ne fournissent pas de lait. Ils sont évalués à 1449 têtes d'animaux de race locale et dans la commune.

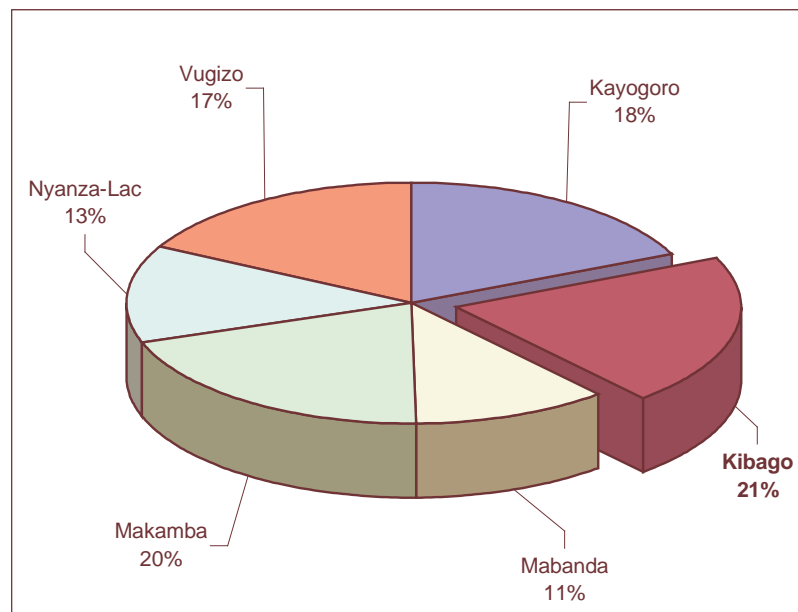
Part des ovins de la commune dans la province



4.3.3. Élevage des caprins

Le cheptel caprin est estimé à 8957 têtes d'animaux de race locale. L'élevage des caprins vient en première position dans la commune quant à l'importance numérique des espaces animales.

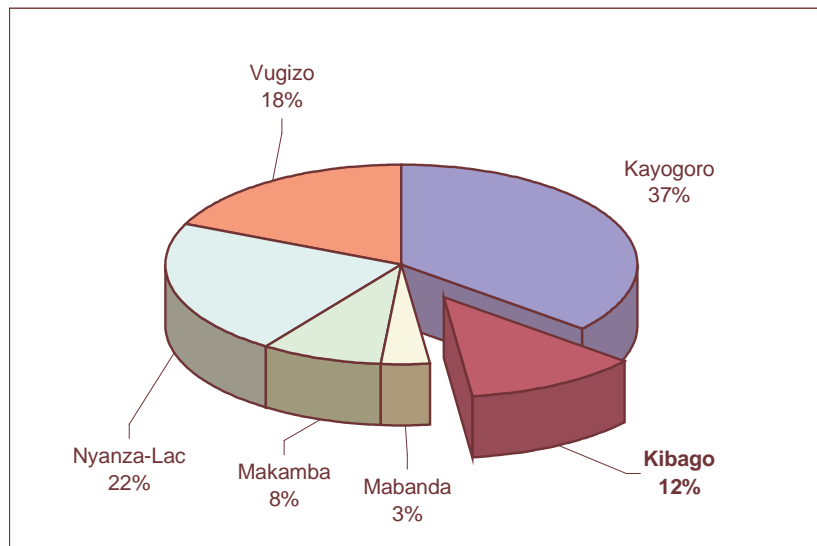
Part des caprins de la commune dans la province



4.3.4. Élevage des porcins

Dans la commune on estime le nombre des porcins à 264 têtes d'animaux locaux. Cet élevage reste faible et s'accroît lentement dans la commune, pourtant il est facile par sa rusticité, une alimentation à faible frais (reste de la production agricole, des fourrages ramassés dans la nature et des restes de cuisine) et les revenus monétaires qu'il procure.

Part des porcins de la commune dans la province



4.3.5. Elevage de la volaille

Les volailles sont élevées à l'air libre autour des habitations où elles trouvent l'essentiel de leur nourriture. Toutefois, pendant la période des récoltes elles restent enfermées ou bien sont vendues. L'effectif des volailles n'est pas chiffré ; par manque de moyens de transport pour permettre aux techniciens de faire le suivi régulier de cet élevage.

Part des volailles de la commune dans la province

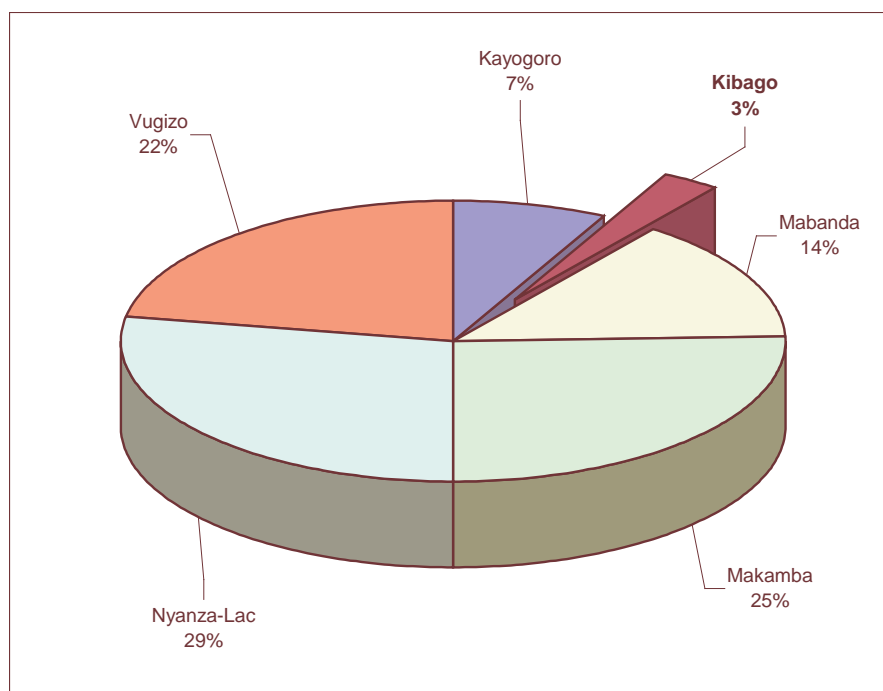


Tableau. 4. 3 : Effectifs du cheptel de la commune par espèce et par race (locale, améliorée).

Types d'élevage	Nbre d'animaux améliorés	Nbre d'animaux locaux	Total	Proportion en (%)	Classement	Effectifs totaux de la province (2005)
Bovins	4	2052	2056	15,2		13.584
Caprins	0	8957	8957	20,2		44.437
Ovins	0	1449	1449	19,7		7368
Porcins	0	264	264	11,8		2242
Volailles	-	-	795	3,5		21607

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

Le nombre d'animaux vendus sur pieds par espèce en 2005 se présente de la manière suivante 817 bovins, 748 ovins, 5812 Caprins et 139 porcs.

4.4. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune. Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

4.4.1. Les principales maladies

Les principales maladies sont d'ordre général ou spécifique à chaque espèce. Il s'agit essentiellement des maladies bactériennes, virales et parasitaires.

4.4.1.1. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie, la Brucellose et la Tuberculose sont les plus dangereuses pour les ruminants en général ; car elles provoquent des avortements au sein des troupeaux et sont transmissibles à l'homme par consommation de lait ou de la viande infectée et même par contact (cas de Brucellose). D'autres maladies bactériennes qui sont signalées dans la province sont : les Mammites, la Conjonctivite, la Stréptotricose, la Colibacillose, la Pasteurellose, les Métrites, la Salmonellose, etc.

Pour la volaille : la Pasteurellose, la Typhose aviaire.

4.4.1.2. Maladies virales

Chez les bovins, la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire sont les plus fréquents. La peste porcine peut être considérée comme la source de la stagnation de l'élevage porcin dans la Commune comme dans tout le pays.

Les caprins et moutons développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux.

La pathologie de la volaille se caractérise par la Pseudo-peste aviaire et Newcastle le Discase.

Les deux maladies qui causent de dégâts et pertes importants au sein des élevages.

4.4.1.3. Maladies parasitaires

Il s'agit essentiellement des verminoses, des parasites sanguins et des maladies des peaux. Les premières consistent en infestation des animaux par des vers ronds (Ascardiases, Strongyloses) et des vers plats (Teniasis, Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune.

Les secondes, les parasitoses sanguines, sont des maladies transmises par les tiques dont la plus importante est la Théilériose (East Coast Fever) et celles transmises par des insectes piqueurs (mouche tsé tsé) : la Trypanosomiase ainsi que les parasitoses des peaux : les Gales. Ces maladies causent une grande morbidité et par conséquent des diminutions de production chez les adultes et le ralentissement dans la croissance chez les jeunes.

4.4.2. Modes thérapeutiques

4.4.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquents dans la commune, sont effectués à l'initiative des éleveurs.

4.4.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

4.4.3. Infrastructures sanitaires et équipements

Il existe 3 centres d'abattage dans la commune (Kibago, Kiyange et Bukeye) où l'abattage se fait en plein aire. Le nombre d'animaux abattus pour la production de viande au cours de la même année 2005 par espèce est de 246 bovins, 531 ovins, 1119 caprins, 63 porcins.

La consommation de la viande de caprins est plus importante que celle des autres espèces dans la commune.

Les infrastructures publiques d'appui à l'élevage existent dans la commune. Ce sont entre autres, le Centre de santé vétérinaire public de Kibago, qui est en mauvais état et non fonctionnel, les couloirs d'aspersion de Kibago, Jimbi, Mbizi et Bukeye qui sont en mauvais état et non fonctionnels. Toutes ces infrastructures nécessitent d'être réhabilitées afin de reprendre l'appui au secteur. On trouve également une pharmacie vétérinaire privée à Kibago centre qui disponibilise régulièrement des produits vétérinaires.

4.4.4 Approvisionnement en produits vétérinaires et autres intrants connexes

Tous les produits vétérinaires sont commercialisés par les privés uniquement. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massales.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéliériens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.5. SITUATION DU PERSONNEL SOIGNANT

La responsabilité de l'encadrement de l'élevage au niveau de la commune revient à un Technicien Vétérinaire (A2) qui supervise les Infirmiers Vulgarisateurs (A3) au niveau de chaque zone.

Jusqu'en 1993, les Aide-Infirmiers Vétérinaires (AIV) aidaient les agris - éleveurs dans les soins vétérinaires et les contrôles sanitaires au niveau des collines.

Depuis lors, ce maillon a été supprimé dans la chaîne d'encadrement et la vulgarisation en paie les frais.

4.6. PRINCIPAUX PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ELEVAGE

Les principaux produits de l'élevage sont la viande et ses dérivés (charcuterie), le lait et ses dérivés (beurre, fromage, yaourt), peaux et cuirs, miel et hydromel, ...

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune.. La consommation de viande de caprins est plus importante que celle des autres espèces dans la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la province, une partie de lait est destinée à la consommation de la famille de l'éleveur, le restant étant vendu ou transformé. Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune.

La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette Commune.

4.7. INTERVENANTS

Les intervenants dans le secteur sont le PRASAB sur financement de la Banque Mondiale, la FAO, Certaines ONGs internationales et Associations locales, OXFAM, CEFOGE, Tear Fund,...

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

La pêche n'est pas pratiquée en commune Kibago.

5.2. PISCICULTURE

5.2.1. Situation des étangs piscicoles.

Dans la commune Kibago, la pisciculture est pratiquée sur la colline de Kiyange. Il y a trois étangs piscicoles appartenant à des individus et qui sont fonctionnels. L'espèce élevée est le tilapia. Le lieu d'approvisionnement en alevins est à Nyanza – Lac et le transport se fait dans des récipients transparents. Les alevins sont payés cash. Comme aliments utilisés pour l'alimentation des poissons, ce sont le compost et les déchets des ménages.

La commune Kibago n'a pas d'encadreur en matière de pisciculture et la production est faible. Cette production piscicole est entièrement destinée à l'autoconsommation. En 2005, elle est estimée à 80kg.

5.2.2. Intervenants

L'Etat est le seule intervenant dans la commune

CHAPITRE VI : FORETS

En commune Kibago, il existe des forêts naturelles et boisements artificiels.

6.1. BOISEMENTS NATURELS

La commune Kibago était couverte par une très grande forêt naturelle qui, au fur et à mesure de l'installation des agriculteurs et éleveurs, a été progressivement détruite. Actuellement, quelques vestiges de forêts naturelles (1778ha) existent à Ramya (1500ha) en zone Bukeye, à Kigongo (70ha), Karehe (25ha) et Kivoga (10ha) en zone Kibago, Makara (35ha), à Muhagaze (40ha), Nyamuswa(68ha) en zone Kibago et Nyarutuntu (30ha) en zone Kiyange.

Même si le service de l'INCEN essaie d'intervenir dans la protection des forêts naturelles contre toute forme de déboisement et de pratique des feux de brousse, la population continue à déboiser pour chercher du bois d'œuvre (planches), du charbon et du bois de chauffe, ainsi que la recherche des pâturages pour le bétail.

6.2. BOISEMENTS ARTIFICIELS

Le peu de boisements artificiels installés à l'époque coloniale ont presque totalement disparu suite à la cession de ces derniers par l'administration locale.

La situation des boisements artificiels dans la commune est présentée dans le tableau .6.1. Les boisements artificiels dans la commune appartiennent à la commune, aux privés (Individus) et aux collectivités. Les variétés plantées sont essentiellement l'Eucalyptus (Umukaratusi), le Callitris. La superficie totale boisée est de 80ha dont 31ha soit 38,7 % appartenant aux privés, 29,5 ha à la commune (36,8 %) et 19,5ha communautaires (soit 24,5 %).

Tableau .6.1. : Boisements artificiels dans la commune

Zones	Boisements artificiels en ha			
	Communal	Privés	Communautaires	Total
Kiyange	11	25	13	49
Kibago	18,5	6	6,5	31
Bukeye	-	-	-	-
Total Commune	29,5	31	19,5	80

Source : Service des Forêts /Makamba/Mars 2006

6.3. L'AGROFORESTERIE

6.3.1. Objectif de l'agroforesterie

L'agroforesterie a pour objectif l'intégration des arbres aux cultures. Une grande partie de la superficie des boisements privés a été présentée sous forme des arbres plantés en agroforesterie. Avec le morcellement des terres, il est très rare de trouver des espaces pour l'installation des boisements purs, d'où on fait recours à l'intégration de l'arbre aux cultures. L'agroforesterie a été initié à partir des années 1985 par le projet reboisement Banque Mondiale « volet pépinières rurales et agroforesterie » et dès lors plusieurs projets se sont succédés dont le projet Agroforesterie de l'INECN de 1996.

Il n'y a pas de recherche agro forestière sauf des essais d'installation de parcelles agro forestières menées par l'ancien volet pépinières rurales et agroforesterie du projet reboisement Banque Mondiale FAC, parcelle qui n'existent d'ailleurs presque pas

6.3.2. Types d'agroforesterie

6.3.2.1. Systèmes agro sylvicoles

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associées à l'agriculture
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise –vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures. Il ne faut pas confondre foresterie rurale et agroforesterie

6.3.2.2. Systèmes sylvopastoraux

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote) dans les pâturages.

6.3.2.3. Systèmes agro sylvopastoraux

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées.....)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

6.3.2.4. Spécifiques

- apiculture,
- utilisation d'arbres à usages multiples

En commune Kibago, les systèmes utilisés sont les suivants :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *cedrella serrulata*.
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, *Albizia* sur théiers ou caféiers
- Etablissement de brise –vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *cassia seamea*
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddockage) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea*.
- Lutte anti –érosive : terrasses, banquettes plantées d'arbres.
- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers *Euphorbia tirucalli* *Leucaena* sp, *Dracaena* sp,
- Haies vives pour ces cultures en couloir : *Leucaena* sp, *callandra callothyrsus*,
- Haies fourragères composées d'herbes et arbustes ligneux : *Tripsacum* sp, *Setaria* Sp, avec *leucaena* sp, *calliandra* sp, ...

6.3.3. Intrants

6.3.3.1. Production des plants forestiers et agro forestiers

Les Associations et Groupements des pépiniéristes encadrés par le service forestier produisent des jeunes plants qu'ils donnent ou vendent aux privés (Individus), aux Communautés (Ecoles, camps militaires, les Eglises, ...), et autres planteurs de la commune. Ils sont appuyés par des Projets (PRASAB) et ONG (Tear Fund) dans la fourniture des semences et sachets pour la production de ces jeunes plants.

6.3.3.2. Productions forestières

Les produits de forêt dans la commune, sont le bois d'œuvre (planches), le charbon, et le bois de chauffe. Les données chiffrées sur les quantités de ces produits n'existent pas.

6.3.3.3. Essences

Les essences exploitées sont : l'eucalyptus, *Callitris* et *Pinus*

6.3.3.4. Autres intrants

Pour les activités de reboisement, les matériels et équipement sont indispensables pour la mise en forme et l'entretien des pépinières ; sachets plastics, arrosoirs, sécateurs, bêches, pelles, houes, tamis, cordes, brouettes, râteaux et les produits phytosanitaires et fertilisants.

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE.

6.4.1. Energie (bois de feu et charbon de bois)

6.4.1.1. Bois de feu

Il n'y a pas de statistique sur la production du bois de chauffe pour les 5 dernières années.

6.4.1.2. Charbon de bois

Il n'y a pas de statistiques sur la production du charbon de bois pour les 5 dernières années.

6.4.2. Transformation des produits forestiers.

6.4.2.1. Production artisanale du bois scié

Il existe très peu d'unités de transformation de bois, seules quelques menuiseries et scieurs de long existent.

Les scieurs de long sont présents là où on peut trouver quelques pieds d'arbres sciabiles (surtout chez les privés)

6.4.2.2. Transformation du bois scié

La transformation du bois ne se limite qu'au niveau des menuiseries et scieurs de long et la matière première se raréfie du jour au jour.

La commercialisation du bois est pratiquée par les privés pour le charbon de bois livrés aux centres urbains, les perches, planches et madriers fournis aux ONG oeuvrant en commune Kibago.

6.5. INTERVENANTS

Outre l'Etat, le secteur forestier est appuyé par des Projets et ONGs dans la fourniture des semences et sachets pour la production des jeunes plants. Il s'agit de PRASAB, GTZ, APADE, HCR et Tear Fund

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Kibago.

7.2. ARTISANAT

A la carence de l'industrie s'oppose artisanat dispersé dans la Commune. L'artisanat s'exerce rarement comme un véritable métier, mais plus souvent comme une activité complémentaire liée à l'agriculture et dont les productions variantes dépendent des besoins des populations.

7.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Dans la commune, on trouve les 3 types d'artisanat à savoir : artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art.

7.2.1.1. Artisanat de production

Ce type d'artisanat est pratiqué en grande partie par des individus ; il existe peu de groupements. Les activités artisanales les plus pratiquées dans la commune sont la vannerie et tissage, la menuiserie, la tuilerie et la briqueterie, la poterie , la forge, les boulangeries et les salons de coiffure. Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exportent sa production en dehors des limites communales. Les données chiffrées sur ces unités de production n'ont pas disponibles.

7.2.1.2. Artisanat de service

Ce type d'artisanat est généralement propriété privée des artisans. Les métiers sont la couture, la cordonnerie, la maçonnerie, réparation mécanique et électronique. Les informations chiffrées sur ces métiers n'existent pas.

7.2.1.3. Artisanat d'art.

D'après le service de la coordination de l'Enseignement des métiers de la province de Makamba, cette catégorie d'artisanat n'est pas développée dans la commune Kibago. Seule la peinture est pratiquée par une petite proportion des personnes privées.

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS ET CARRIERES

8.1. FORMATIONS GEOLOGIQUES

Les formations géologiques de la commune sont des formations du Malagarasien qui comprennent les formations de Kibago, la formation de Bugongo, la formation de Kabuye, la formation de Musasa et la formation de Mutsindozi.

Les formations de Kibago sont des roches grés-argileuses tendres et des schistes rouges, bruns, jaunes, verts, parfois un peu gréseux, des conglomérats et galets roulés de calcaire silicifié, de calcaire silicifié à stromatolithes, de calcaire oolitique silicique, de roche siliceuse rougeâtre.

La formation de Kabuye est constituée à la base de conglomérats à éléments de roches des formations de Bugongo, de Mutsindozi et du Burundien dans un climat argileux rouge. La formation de Bugongo est formée de calcaires silicifiés.

La formation de Kabuye comprend les laves amygdaloïdes. La formation de Musasa est formée par des calcaires dolomitiques. La formation de Mutsindozi est constituée des schistes calcaires, des basaltes, des schistes, des grès et des quartzites.

8.2. RESERVES MINERALES

Tous les travaux de recherche cartographique et géochimique réalisés en province Makamba, n'ont révélé la présence d'aucun minerai dans le sous sol de la commune.

CHAPITRE IX : ENERGIE

9.1. ENERGIE ELECTRIQUE

La commune Kibago n'est pas alimentée en courant électrique mais les études d'électrification de la ligne Mabanda – Kibago ont été faites et sont disponibles depuis longtemps. Elle couvre donc l'essentiel de ses besoins énergétiques par le recours aux combustibles ligneux. On signale aussi l'utilisation des Groupes électrogènes, en nombre inconnu, par les ménages.

9.2. DESERTE EN ÉNERGIE PAR LES GROUPES ÉLECTROGÈNES

Pour ce qui est des groupes électrogènes, on dénombre six (6) ménages alimentés en courant électrique par des groupes électrogènes tous fonctionnels.

9.3. BOIS DE CHAUFFE ET COMBUSTIBLES LIGNEUX

Les combustibles ligneux constituent la principale forme d'énergie domestique utilisée en milieu rural. Il s'agit principalement du bois de chauffe et du charbon de bois. L'absence d'énergie hydroélectrique dans différentes zones fait que le bois de chauffe et le charbon constituent les autres sources d'énergie disponible pour la population.

Le charbon est utilisé par des personnes qui ont des ménages aux différents centres tandis que le bois de chauffe est utilisé par presque toute la population de la commune.

Aussi longtemps que le pouvoir d'achat de ces populations restera faible, le bois de chauffe et le charbon demeureront encore leur principale source d'énergie avec comme conséquences la dégradation du couvert végétal, la disparition des boisements, les érosions, les perturbations climatiques...

La dégradation du couvert végétal de la commune est devenue une préoccupation des autorités politiques et administratives. Plusieurs mesures prises ces derniers temps tendent à protéger la commune contre le déboisement intensif, la pratique de reboisement par la mise en place des comités de reboisement et de surveillance de feu de brousse, ainsi que l'interdiction de couper le bois vert.

CHAPITRE X: COMMERCE ET SERVICES

10. 1. COMMERCE

Dans la commune, il existe 4 petits marchés communément appelés centre de négoce non construits. Il s'agit des marchés de Nyakazi en zone Bukeye, de Jimbi en zone Kibago, de Murambi, Bukeye et Kiyange en zone Kiyange. Les produits agricoles sont commercialisés dans ces marchés ruraux. Le marché de Nyakazi est le plus prospère de la commune avec des recettes annuelles estimées en 2005, à 20.850.450 Fbu ; soit 67,13 % des recettes communales perçues pour cette même année. Il existe des boutiques et des kiosques où sont commercialisés les divers produits de première nécessité.

La commune étant frontalière avec la Tanzanie, des produits manufacturés passent par cette commune en provenance de la Tanzanie et une grande partie transitent vers les communes de Makamba et Mabanda où la demande est plus forte. Le transport des produits se fait couramment par portage ou par bicyclette mais le transport par véhicules (camionnettes, voitures) est le moins pratiqué à cause du mauvais état de la route qui mène vers cette commune.

10.1.1. Intervenants dans la commercialisation.

Les différents intervenants sont :

- les producteurs : les agriculteurs, les éleveurs, les charbonniers, les artisans... ;
- les populations qui achètent localement auprès d'autres producteurs pour la consommation directe ;
- les petits commerçants ambulants qui s'approvisionnent directement auprès des producteurs dans les collines ou sur les petits marchés locaux pour la revente aux grands commerçants des centres urbains particulièrement du chef-lieu de la province ;
- les grands opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) qui disposent d'importants moyens logistiques et financiers, ramassent de grandes quantités produites soit directement auprès des producteurs soit au niveau des marchés ruraux ou encore auprès des intermédiaires ;
- les consommateurs des centres urbains.

Tableau 10.1. : Effectif des opérateurs dans le commerce formel

Commune	Nombre de grossistes			Nombre de détaillants, boutiques, cabarets et autres		
	H	F	T	H	F	T
Kibago	-	-	0	630	104	734
Total	18	0	18	3759	366	4125

Source : comptabilité des communes de Makamba

10.1.2. Produits commercialisés.

10.1.2.1. Produits agricoles

10.1.2.1.1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants (ou même d'autres paysans voisins) achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont vendus soit directement aux consommateurs soit aux intermédiaires qui les écoulent sur les marchés de Makamba, Bururi, Rumonge et Bujumbura.

10.1.2.1.2. Produits agro-industriels.

Le seul produit agro-industriel faisant l'objet du commerce dans la commune Kibago est le café.

10.1.2.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement des centres urbains.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont dans la plupart des cas l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les animaux comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

Il n'existe pratiquement pas de commercialisation des sous-produits de l'élevage (lait, fromage, beurre, peau...).

La productivité laitière des vaches de race locale est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu sont quasi nulles. Ce lait est en majeure partie destinée à l'autoconsommation des éleveurs et bouviers.

10.1.2.3. Produits forestiers.

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe, le charbon de bois et le bois scié artisanal.

Concernant le bois scié artisanal, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.2.4. Produits de l'artisanat.

Concernant l'artisanat de production, qui produit du mobilier, les briques, les tuiles, des pots, de produits de la vannerie et tissage..., les unités sont installées pour satisfaire des besoins locaux car aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

Les produits de l'artisanat d'art (sculpture, peinture...) connaissent beaucoup de difficultés pour leur écoulement. C'est beaucoup plus les étrangers travaillant pour les ONGs internationales qui les achètent au chef-lieu de la province ou sur les axes routiers.

10.1.2.5. Produits de l'apiculture

La commercialisation du miel, de l'hydromel, de la cire est informelle. Le miel et l'hydromel sont consommés localement, et la cire (petite quantité) est exportée vers la Tanzanie.

10.1.3. Unités de mesure et prix.

10.1.3.1. Unités de mesure.

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province (et à moindre mesure aux ceux des communes), les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont, pour les:

- Grains, la viande... : le Kilogramme (Bascule);
- Huiles, le pétrole (pour lampes domestiques) : le Litre ;
- Bois de chauffe : Stère ;
- Charbon : Sac

Dans les petits marchés locaux, on recourt aux mesures consensuelles pour :

Graines : Casseroles (Gemeru ou Bakuri) ;

Tomates, Haricot : Panier (ikigega), Casseroles ;

Tubercules (manioc patate douce) : Tas (Nyumbati), Sac (Umufuko)

Farine de manioc ou de maïs : Verre (Kirauri), le panier, Casseroles,

Huile de palme et pétrole : bouteilles (Ichupa) et bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, Anciennes boîtes de tomate ou de Blue band (Ikopo)

Banane : Régime, Main

Légumes : Botte (Isombe irara) et lenga lenga (Imbwiza),

Bois : Fagot (Inkwi)

Charbon et Fruits: Tas (Ifungo), Panier,

10.1.3.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

10.1.4. Infrastructures de transformation.

10.1.4.1. Produits agricoles.

Pour les produits agricoles, la province ne possède pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La quasi-totalité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers et pilons pour la mouture de tubercules en farine, les presses artisanales à huile...

Cependant, on rencontre de plus en plus dans les communes des moulins modernes, mais à très faible capacité de production, pour la mouture des tubercules en farine.

10.1.4.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas non plus des infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage.

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la province. On n'y fabrique pas de la charcuterie.

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la province, le lait est destiné à la consommation de la famille de l'éleveur.

Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la province.

La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette province.

10.1.4.3. Produits de l'apiculture.

Le miel est également transformé de manière artisanale en hydromel et parfois en cire.

10.1.5. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne particulièrement plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la province, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10. 2. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

10.2. 1. Transport

Le réseau routier de la commune Kibago est composé de 2 Routes Provinciales (RC) de 48km et de 7 pistes rurales classées Routes Communales (RC) de 76km. La situation des routes et pistes est présentée dans le tableau ci-dessous.

On distingue deux types de transport : Transport routier par des bus, camions, voitures, motos et bicyclettes. Transport par portage.

Tableau 10.2 : Synthèse du réseau classé et pistes rurales de la commune.

Nom de la route	Départ	Arrivée	Nature des matériaux		Etat	Typologie	Distance (Km)
			Butumé	latéritique			
Jimbi - Nyakazi	Mara	Nyakazi	-	Oui	Mauvais	RP	18
Jimbi - Kiyange	Jimbi	Kiyange	-	Oui	Mauvais	RC	16
Karera – Nyarubanga Kiyange-Makamba	Karera Kiyange	Nyarubanga Canda	-	Oui	Mauvais	RC	7
				Oui	Mauvais	RP	7
Jimbi – Mbizi Bukeye- Kiyange	Jimbi Bukeye	Mbizi Kiyange	-	Oui	Mauvais	RC	11
				Oui		RC	15
Jimbi–Kivoga Murambi	Jimbi	Murambi	-	Oui	Mauvais	RC	13
Mbizi – Mushara Jimbi- Nyarubanga	Mbizi Jimbi	Mushara Nyarubanga	-	Oui	Mauvais	RC	11
				Oui		RC	10
Nyakazi- Muragarazi Kiyange-Kayogoro	Nyakazi Kiyange	Muragarazi Gatwaro	-	Oui	Mauvais	RC	3
				Oui		RP	5
Mbizi – Samvura Murambi-Maragarazi	Mbizi Murami	Samvura Maragarazi	-	Oui	Mauvais	RC	5
Mabanda-Jimbi Jimbi-Bukeye	Mabanda Jimbi	Jimbi Bukeye		Oui		RP	11
				Oui	Mauvais	RC	14
Mugombwa-Kiyange	Mugombwa	Kiyange		Oui	Mauvais	RP	20
Kiyange-Nyarubanga	Kiyange	Nyarubanga		Oui	Mauvais	RC	10
Total Commune							181

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Réseau routier de la commune



10.2.2. Poste et Télécommunication

Dans la commune Kibago, il n'y a pas de bureau postal et le réseau téléphonique utilisé est la téléphonie mobile de TELECEL et de l'ONATEL.

10.3. TOURISME ET HOTELLERIE

Il n'existe pas de sites touristiques, ni des infrastructures hôtelières dans la commune.

10.4. INSTITUTIONS FINANCIERES

Il n'existe pas d'institutions financières et bancaires dans la commune Kibago. C'est la seule commune dans la province qui n'a pas d'Agence de la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC).

10.5. INTERVENANTS

Les intervenants dans le secteur commerce, transports, communication et différents services sont :

- L'Etat ;
- Les opérateurs économiques
- Les Projets et ONGs (GTZ, PRRSLP/PNUD, HCR, DPAE, ...)
- L'ONATEL et le TELECEL

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

11. 1. ACTION SOCIALE

11. 1. 1. Enfants en difficultés et orphelins

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas perceptibles dans la commune. Elles devraient consister à permettre à ces enfants vulnérables de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l'alimentation, à l'éducation et à la formation professionnelle.

Les structures de prise en charge de certains de ces cas sont situées en dehors de la commune voir même de la province.

Cependant, on dénombre 652 enfants sinistrés de guerre, 6 enfants dans la rue et 1304 enfants orphelins de père et mère dont 78 enfants orphelins de guerre, 16 enfants orphelins du sida et 1210 enfants orphelins naturels.

Tableau 11.1: Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

commune	Nbre d'enfants Sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de père et de mère				Nbre d'enfants Chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du sida	Naturel	Total		
Kibago	652	0	6	78	16	1210	1304	-	-

Source : CDF/CPLS/ Ligue ITEKA /Makamba /Mars 2006

11. 1. 2. Victimes de violences

Dans la commune, on a recensé 2 cas de violence sexuelle sur une fille et une fillette. Les cas de viols assistés sont au nombre de 6 (2 Femmes, 2 Filles et 2 Fillettes).

11. 1. 3. Veuves, mères célibataires et indigents

Les veuves et mères célibataires recensées connaissent des difficultés de survie.

Les informations chiffrées sur les veufs, mères célibataires et les indigents de la commune n'existent pas.

11. 1. 4. Personnes handicapées

Il n'existe pas de structures dans la commune s'occupant de la réhabilitation sociale qui est un ensemble d'actions faites en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social. Mais la réhabilitation sociale présuppose d'abord la réhabilitation physique, médicale, psycho – sociale et l'enseignement spécialisé. Le tableau 16.2 indique les catégories des personnes handicapées dans la commune.

La commune compte 9 handicapés physiques dont 5 femmes et 4 Hommes.

Tableau 11.2 : Situation des handicapés dans la commune

Causes Handicapés	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Autres			Total	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Total commune	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	1	4	0	0	0	2	1	3	5	2

Source : Centre des personnes handicapées de Makamba/Mars 2006

11. 1. 5. Assistance aux personnes âgées en difficultés

Le problème d'abandon des personnes âgées indigentes prend une allure inquiétant qui mérite une attention particulière. Dans la commune comme même au niveau de la province, il n'y a pas une politique visant cette catégorie des personnes (il faut promouvoir la prise en charge familiale ou communautaire par la sensibilisation, étudier les possibilités d'assurance et pension de vieillesse pour les urbains et les salariés, élaborer un programme national visant les personnes âgées).

11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRÉS.

La réinstallation et la réinsertion des déplacés et des rapatriés sont un ensemble des mesures et d'interventions en faveur des sinistrés de guerre en vue de les replacer dans des conditions minimales de vie décente.

La commune compte un nombre non négligeable de personnes sinistrées de guerre à savoir les déplacés et les rapatriés. Selon les informations recueillies auprès du Projet d'Appui à la réinsertion des sinistrés (PARESI), la commune a enregistré en 2005, 296 ménages totalisant 1244 personnes rapatriées et 201 déplacés repartis en 49 ménages.

Les besoins d'intervention vont de l'assistance humanitaire d'urgence (alimentaires, sanitaires, logement temporaire, acheminement vers les lieux d'accueil etc..) à la réinsertion socio-économique et la réinstallation définitive.

Des actions de réhabilitation / réinsertion sont en train d'être menées par le Programme de réintégration / réhabilitation des sinistrés et lutte contre la pauvreté (PRRSLP/PNUD).

Le Projet PRASAB et la FAO appuient les rapatriés par l'octroi des intrants agricoles et d'élevage. Des ONG internationales et locales interviennent également dans l'exécution des projets de réinsertion des sinistrés.

11.2.1. Evolution des rapatriés de la commune

Selon le HCR, 3522 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune a enregistré environ 6,06% des rapatriés de la province.

Commune	2002	2003	2004	2005	2006	Total commune
Kibago	46	1194	846	1244	192	3522
Province	4418	19611	11975	16550	5578	58132

Source : HCR – 11/09/06

11.3. HABITAT

L'habitat est extrêmement dispersé. Il s'atomise en une multitude de groupes de quelques maisons, entourées par une clôture : c'est le « rugo ». Les constructions sont noyées dans les bananiers pour la plupart des cas. Elles sont entourées par une enceinte en bois, en bambou, en herbes tressées ou bien en végétal et couverte de chaume.

Le rugo désigne une concession de plusieurs cases ou bien une case isolée. Le paysan apporte le maximum de soins à sa construction, toit en tôle et murs en briques dans le meilleur des cas. Le grenier « ikigega » flanque toujours la maison.

11.3.2. Caractérisation de l'habitat rural.

En commune Kibago, il existe deux types d'habitat à savoir l'habitat groupé souvent rencontré aux chefs lieux de commune et des zones ; l'habitat dispersé en milieu rural. Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé que l'on rencontre d'ailleurs chez les deux types d'habitat.

Concernant l'habitat groupé, le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé est respectivement estimé à 14%, 28% et 58 %.

La grande majorité des maisons, environ 58% sont donc construites en pisé. Les maisons en pisé dénotent souvent un indice de pauvreté de la part de leurs propriétaires.

S'agissant de l'habitat dispersé, le nombre de maisons en briques cuites est d'environ 3% et de 12% pour les briques adobes. Par contre, la tendance est très élevée dans le cas des maisons en pisé, autour de 85%.

Les types de toiture utilisée sont à prédominance le chaume ($\pm 66\%$), les tôles ($\pm 32\%$) et la tuile ($\pm 2\%$) dans le cas de l'habitat groupé.

En ce qui concerne l'habitat dispersé, le type de toiture posée est à prédominance le chaume ($\pm 72\%$) et la tôle ($\pm 28\%$).

Quant au type de pavement, dans le cas de l'habitat groupé, le ciment est utilisé dans les proportions de ($\pm 6\%$) et la terre battue ($\pm 94\%$).

Eu égard à l'habitat dispersé, le type de pavement utilisé est ($\pm 98\%$) en terre battue, ($\pm 2\%$) en ciment.

11.3.3. Commodité de l'habitat

Concernant la commodité de l'habitat, plus de 100% des maisons en habitat groupé sont sans électricité et (1%) seulement raccordées en eau. En habitat dispersé, aucune maison n'est éclairée et environ 8% raccordées en eau.

En outre, en habitat groupé, moins de 1% des maisons ont des latrines intérieures et environ 99% ont des latrines extérieures.

En habitat dispersé, aucune maison n'a de latrines intérieures, 97% ont des latrines extérieures et 3% sont sans latrines.

11.3.4. Incidences de la crise sur l'habitat

La commune Kibago a connu beaucoup de destructions de maisons suite à la crise ; ce qui a poussé la population de cette commune à fuir le pays vers la Tanzanie et dans les sites de déplacés éparpillés à l'intérieur de cette commune.

11.3.5. Disponibilité des matériaux locaux de construction

Beaucoup de matériaux de construction sont exploités dans la commune et utilisés dans la mise en œuvre des travaux sur les chantiers.

11.4. INTERVENANTS

Les intervenants dans l'action Sociale sont PRRSLP /PNUD, GTZ/HCR, ADRA DK, CNR, HF TPO/HCR, PARESI

CHAPITRE XII : SANTE

12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Kibago dispose 4 établissements sanitaires dont 3 centres de santé publique, un poste de soins publics. Sa situation sanitaire est caractérisée par l'insuffisance du personnel soignant qualifié, des équipements, des bâtiments et de médicaments.

12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Le paludisme sévit à l'état hyper endémique et constitue la principale cause de morbidité et mortalité dans la commune. En effet, sur 9823 cas de maladies enregistrés dans les différentes structures de santé de la commune, 79% concernent le paludisme, 15% les infections respiratoires aiguës, 4% les maladies diarrhéiques, 2% les parasites intestinaux.

Tableau n° 12.1. : Données épidémiologiques

Commune	Nombre de cas de maladie							
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Parasites intestinaux	Vermineuse	Infections respiratoires aiguës	MST	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Kibago	7777	405	119	0	1522	0	0	0
Total province	19312	1781	1513	1292	6899	28	16	20

Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

12.3. MEDECINE PREVENTIVE (Données sur la vaccination)

En médecine préventive, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) vise à faire de la vaccination, une activité quotidienne des établissements sanitaires en leur dotant du matériel et équipement pour la vaccination. Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF, de l'OMS et d'autres Organismes internationaux, en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination. A partir de 2004, le PEV a introduit deux nouveaux vaccins contre le virus de l'hépatite B et de l'Haemophilus influenzae de type B10.

Ainsi, au cours de l'année 2005, 8494 doses ont été administrées dont 9% de vaccin antitétanique, 23% de BCG, 21% de polio, environ 23% de DTC, 24% de rougeole.

Tableau 12.2: Données sur la vaccination de la commune en 2005

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2-5	BCG	Polio3	DTC3-Hib3-HeB3	Rougeole
Kibago	746	1952	1807	1992	1997
Total province	6822	12139	10894	11236	11794

Source : DPS/Makamba/Mars 2006

12.4. INFECTION VIH/SIDA

Les informations sur l'état du dépistage n'existent pas parce il n'y a aucun centre de dépistage volontaire dans toutes les zones de la commune.

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La santé humaine est souvent analysée à travers le secteur moderne sans grande considération du secteur traditionnel auquel se confie une grande partie de la population qui, malheureusement, échappe aux statistiques officielles. La médecine traditionnelle n'est ni structurée ni intégrée dans le système de santé.

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la commune sont les Tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles. La commune compte 2 Tradithérapeutes connus officiellement dans la zone Kiyange et 108 accoucheuses traditionnelles dont 21 formées avec kits, 33 formées sans kits et 54 non formées.

La médecine traditionnelle joue probablement un rôle important mais méconnu. Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé.

En outre, le prix des médicaments prescrits par l'infirmier ou le médecin est trop élevé pour les bourses paysannes, tandis que le guérisseur se contente de prescrire des racines et des herbes pour un prix symbolique. Il est à signaler que les 2 formes de soins ne sont pas incompatibles. Face à l'échec de la médecine moderne, on s'adresse au secteur traditionnel et vice-versa. La conception traditionnelle de toute maladie étant considéré comme un sort jeté par un proche, explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les maladies psychiques.

Tableau 12.3 : Situation de la médecine traditionnelle

Zone	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. Ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Kiyange	1	0	5	8	-	-
Kibago	0	0	13	16	-	-
Bukeye	0	0	3	9	-	-
Total Commune	1	0	21	33	54	108

Source : DPS/Makamba/Mars 2006

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Kibago compte 4 établissements sanitaires dont 3 Centres de santé publics et 1 poste de soins publics. La répartition spatiale de ces établissements est la suivante :

- Zone Kiyange : Centre de santé public de Kiyange, en bon état, non électrifié, approvisionné en eau potable avec des bâtiments incomplets et un équipement standard incomplet ; Centre de santé privé de Kiyange ;
- Zone Kibago : Centre de santé publique de Kivoga et Poste de Soins public de Jimbi. Le Centre de Santé de Kivoga est en bon état, approvisionné en eau potable, non électrifié avec des bâtiments incomplets et équipement standard incomplet. Le Poste de soins est non électrifié et non approvisionné en eau potable avec un bâtiment et un équipement standard incomplets.
- Zone Bukeye : Centre de santé publique de Bukeye, en bon état , approvisionné en eau et non électrifié avec des bâtiments et un équipement standard incomplets.

Cette répartition montre que la couverture sanitaire de la commune est très faible. Les infrastructures sanitaires existantes sont très insuffisantes.

12.6.2. Pharmacies.

Il existe une pharmacie privée au Centre de Santé de Kiyange : Pharmacie Bazamuganga. L'accès aux médicaments est difficile pour la population de la commune. L'approvisionnement est plus difficile par manque de la plupart des produits de base. En cas de complication, le malade est évacué à l'hôpital de référence Makamba. Ce qui alourdit les dépenses pour une population rurale déjà démunie.

Carte des infrastructures sanitaires



12. 6. 3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Au cours de l'année 2005, les Centres de santé de la commune disposaient en tout de 36 lits. Ils ont enregistré 38358 consultations, soit 3197 consultations par mois et 702 malades hospitalisés, soit environ 58 hospitalisés par mois.

Le tableau 12.1 présente les consultations, le nombre d'hospitalisés et le nombre de lits par établissement sanitaire et par zone dans la commune.

Tableau 12.4 : Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Zone	Centres nutritionnels thérapeutiques			Centre de santé			Hôpitaux de 1 ^{ère} référence		
	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.
Kiyange	-	-	-	11395	9	238	-	-	-
Kibago	-	-	-	16393	9	82	-	-	-
Bukeye	-	-	-	10565	18	382	-	-	-
Total commune			-	38353	36	702			

Source : DPS/ Makamba/Mars 2006

Cons. : Consultation N.L. : Nombre de lits N.H.: Nombre d'hospitalisation

12.7. RESSOURCES HUMAINES

Le personnel soignant de la commune est composé de 12 Infirmiers auxiliaires A3 dont 16% de femmes, 2 infirmiers A2 et 1 Technicienne de promotion de santé. Au total 14 agents soignants pour une population de 50 559 habitants.

Le ratio est de 1 infirmier pour 3611 habitants.

Le personnel non soignant est composé de 16 personnes d'appui (aides infirmiers et microscopistes et autres non formés sur le tas) dont 6 femmes soit 37%.

12.8. INTERVENANTS

Outre l'Etat, les Agences du Système des Nations Unies (OMS , UNICEF, ...) et les ONGs internationales (CORDAID) interviennent dans le secteur santé dans la commune Kayogoro. Les appuis apportés par ces organisations sont :

- Approvisionnement en médicaments et matériel médico - technique ;
- Renforcement des capacités (formation) du personnel soignant ;
- Appui logistique ;
- Réhabilitation et équipement des Centres de Santé.

La Banque Mondiale intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA.et le PAM intervient par la distribution des vivres.

12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

12.9. 1. Desserte en eau potable

En observant le tableau ci-dessus, on constate que la commune Kibago dispose de 363 points d'eau comprenant les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les branchements particuliers. Environ 32% de ces points d'eau sont défectueux ; ce qui dénote un mauvais fonctionnement des RCE. 1,63% des points fonctionnels sont des branchements particuliers.

En moyenne, la commune compte un point d'eau potable fonctionnel pour 29 ménages. En plus, la commune est dotée de moins d'un point d'eau fonctionnel à 500m du domicile des usagers. Si tous les points d'eau défectueux étaient réparés, la commune enregistrerait une moyenne de 20 ménages par point d'eau.

Tableau 12.5 : Desserte en eau de la commune.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau													
			SAF	SAN F	BFF	BFNF	BP	P F	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
											Fonctionnel	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Kibago	281,58	7169	177	94	65	23	4	0	0	0	246	117	363	29	20	0.9
Total province	1959,6	62544	1371	908	516	198	1252	0	0	0	3139	1106	4245	20	15	1.6

12. 9.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Kibago compte 8 réseaux d'adduction d'eau totalisant 59,8km de linéaire, 24 réservoirs desservant 88 bornes fontaines dont environ 26% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore à désirer.

Tableau .12. 5 : Réseau d'adduction d'eau

Commune	Nbre réseaux	Nombre de bornes fontaines		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires (km) desservies
		BFF	BFNF				
Kibago	8	65	23	24	9	4	59,8
Total Province	87	516	198	209	83	56	667,4

Source : RCE/ Kibago BFF : Borne fontaine fonctionnelle BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

12.9. 3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

La gestion des infrastructures d'eau dans la commune est assurée à travers la Régie communale de l'Eau (RCE), structure mise en place et appuyée par la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales (DGHER) en collaboration avec l'UNICEF. L'entretien des points d'eau existants étant assuré par les Comités des usagers des points d'eau et les fontainiers communaux.

12.9.4. Intervenants

DGHER, ONG nationales et internationales, bureaux privés.

CHAPITRE XIII : EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune. Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

La commune Kibago connaît 2 types d'enseignements : enseignement formel et informel.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1. Enseignement primaire

La commune compte 22 écoles primaires dont 17 à cycle complet, avec 125 salles de classe. Ces écoles totalisent 8470 élèves dont 46% de filles et sont encadrés par 156 enseignants. Le taux d'abandon est de 3,34% ; celui de redoublement de 2,8%.

Les ratios élève par salle montrent des disparités assez fortes au niveau de la commune. Ainsi, la zone Kiyange semble privilégiée avec 57 élèves par classe alors que la zone Bukeye affiche un ratio de 90 élèves par salle. Les ratios élèves par enseignants montrent également des disparités assez remarquables dans la zone Bukeye où on enregistre 74 élèves par enseignant, alors que dans la zone Kibago on a 44 élèves par enseignant.

Il est à signaler que les ratios moyens élève par classe et élèves par enseignant varient entre 68 et 55. Ils restent élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconisent 30 élèves par classe et par enseignant.

Tableau .13.1. : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires (A/S 2005-2006)

Etablissements Zones	Primaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens.
Kiyange	8	7	51	1576	1331	2907	55	57	53
Kibago	7	7	42	1371	1316	2687	62	64	44
Bukeye	7	3	32	1607	1269	2876	32	90	74
Total Commune	22	17	125	4554	3916	8470	156	68	55

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

CC : Cycle Complet

13.2.2. Enseignement secondaire général

La commune compte 3 Collèges Communaux d'Enseignement Général, tous avec cycle incomplet, et 12 salles de cours. L'effectif total s'élève à 715 élèves dont environ 39% de filles, encadrés par 13 Enseignants.

Les ratios sont dans les rapports de 55 élèves par classe et 45 élèves/ enseignant au cours de l'année scolaire 2005-2006.

Tableau 13.2 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires (A/S : 2005-2006).

Etablissements Zones	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Kibago	1	-	6	157	159	316	9	53	35
Bukeye	1	-	2	82	42	124	3	62	41
Kiyange	1	-	4	198	77	277	4	69	69
Total Commune	3	-	13	437	278	715	16	55	45

Source : DPE/MakambaMars 2006

CC : Cycle Complet

13.2.3. Enseignement secondaire technique et professionnel

En commune Kibago, il n'y a pas d'école secondaire technique ou professionnelle.

13.2.4. Situation du personnel enseignant

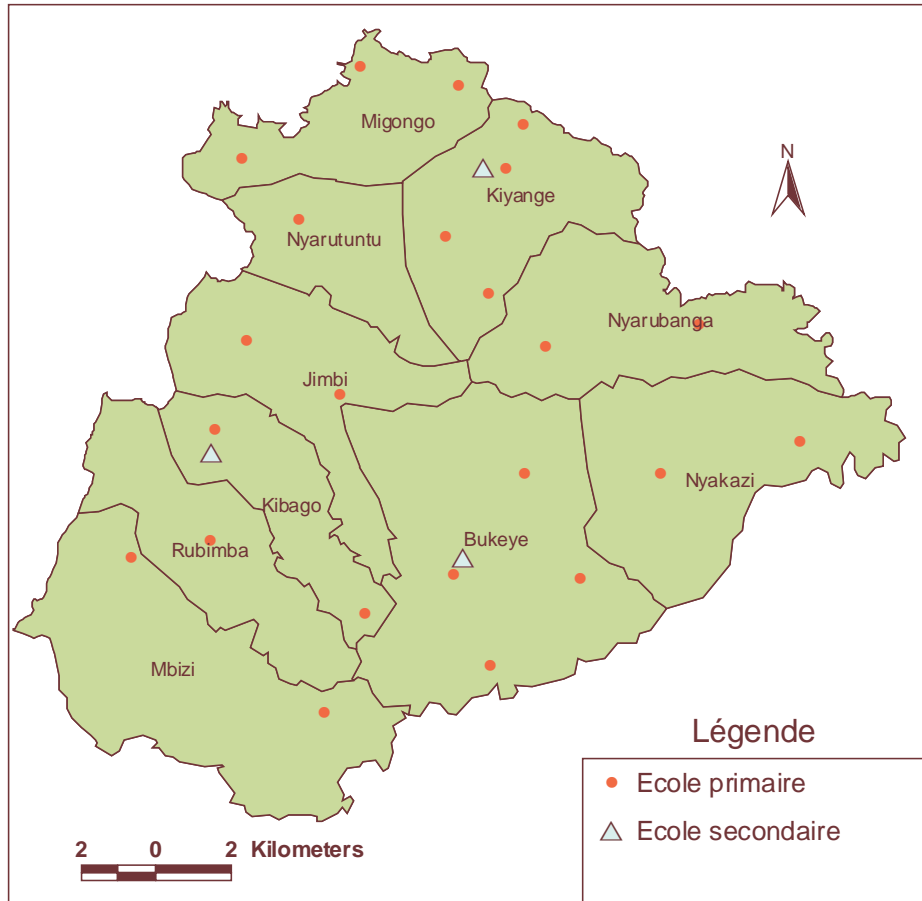
Au cycle primaire, la commune compte 156 enseignants dont 47% de sexe féminin. Au secondaire, on enregistre 16 enseignants dont environ 19% de femmes.

Tableau 13.3: Personnel enseignement de la commune par sexe

Zones	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Kibago	26	36	62	6	3	9
Bukeye	26	13	39	3	0	3
Kiyange	31	24	55	4	0	4
Total commune	83	73	156	13	3	16

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

Infrastructures scolaires 2005-2006



13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.3.1. Ecoles Yaga Mukama

Les écoles Yaga Mukama sont des écoles d'enseignement catholique qui ont comme superviseur le Bureau National pour l'enseignement catholique. (BNEC). Pour l'admission des élèves dans ces écoles, il n'y a pas de critères déterminants en ce qui concerne l'âge. Chaque Diocèse reste maître quant à l'organisation de ces écoles.

Avec la suppression des frais scolaires, on croyait que les enfants ne fréquentaient pas ces écoles mais ils continuent à le faire surtout du côté des filles.

La commune Kibago compte actuellement 5 écoles Yaga Mukama pour un effectif de 106 élèves dont 53% de filles répartis dans 7 salles de classes avec 7 enseignants qui les encadrent.

La formation dispensée dans les écoles Yaga Mukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

13.3.2. Centres d'alphabétisation

La commune compte 8 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 2005/2006 avec 307 apprenants dont 227 femmes (74%) et 8 Enseignants alphabétiseurs. Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage moderne, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs, l'absentéisme des auditeurs, le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

13.3.3. Ecoles de Métiers

Il n'existe pas d'écoles d'enseignement des métiers ni des centres de formation sociale dans la commune Kibago.

13 .4. INTERVENANTS

Les différents intervenants dans le système éducatif burundais sont le gouvernement, les collectivités locales, les parents et les différents ONGs locales et internationales, les organismes internationaux et d'autres partenaires.

CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. ENCADREMENT DES JEUNES

La population de la commune est majoritairement jeune. Dans la commune, la seule structure d'encadrement de la jeunesse est le Centre Jeunes (service public) . Il faut aussi signaler la forme d'encadrement la plus connue qui est l'apprentissage des métiers et le groupement en associations.

14.2. SPORT

Dans la commune on pratique le football, basket-ball, volley-ball et l'athlétisme. Ces différents types de sports sont pratiqués sur des terrains des établissements scolaires dans certains cas. Il y a 12 terrains de football dont 1 à Kiyange en bon état, 3 terrains de Volley ball dont 1 en bon état, à Jimbi en zone Kibago.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

La culture peut être comprise comme l'ensemble constitué d'éléments qui ont modelé l'identité d'un peuple ou d'une communauté au cours du temps. Ces éléments sont notamment la langue, les croyances, les mœurs, le patrimoine oral et physique (la musique, la danse, l'art, etc ...).

Dans la commune, il existe des groupes de danses traditionnelles dans les zones de la commune. Il y a un groupe de tambourinaires à Migongo en zone Kiyange.

Au niveau du patrimoine culturel, on rencontre comme partout dans les autres communes, un monument érigé au chef – lieu de la commune en l'honneur de l'UNITE NATIONALE. L'endroit où il a été construit sert aujourd'hui d'un lieu de rassemblement à l'occasion de la célébration ou de la commémoration de certains événements comme la Journée de l'unité Nationale (le 05 Février), l'Assassinat du Prince Louis RWAGASORE (le 13 Octobre) et l'Assassinat du Président NDANDAYE Melchior (le 21 Octobre)

Actuellement, ce monument n'est pas entretenu.

14.4. INTERVENANTS

Outre l'Etat, les intervenants dans le secteur sont les établissements scolaires, des Confessions religieuses, le Comité Provincial de Lutte contre le Sida (CPLS) et certaines ONG internationales et locales :

- L'Eglise catholique contribue par la diffusion du journal « NDONGOZI » et par l'organisation des mouvements d'Action Catholique qui incluent dans leurs programmes les activités culturelles.
- L'ONG CORDAID a implanté un centre jeune dans la commune.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. GÉNÉRALITÉS

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société. Le concept de justice renferme deux aspects :

- Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté ;
- C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.
- Une justice saine, équitable permet l'épanouissement de tout en chacun et la prospérité d'une nation.

Suite à des crises répétitives qu'a connues le pays, dont celle de 1993 constitue la plus récente et la plus dévastatrice, des vies humaines et des infrastructures ont été détruites par les burundais eux-mêmes.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné aussi bien à l'endroit de son personnel que de ses infrastructures ; ce qui accentua les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur. Pour appuyer dans ce domaine et permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES

15.2.1. Type de services judiciaires

Les services judiciaires de la commune Kibago compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Kibago, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 128 dont 55 restant au début de l'année de référence et 73 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 16, il ressort qu'environ 12,50% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est très faible dans la commune.

Au cours de la même année 29 dossiers ont été exécutés, soit environ 181,25% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et exécutés est excellente.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Kibago est plus performante en exécution des jugements rendus que dans le jugement et la clôture des dossiers. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers jugés et clôturés par rapport à ceux exécutés. Ce qui veut dire qu'une bonne partie des jugements exécutés étaient jugés et clôturés l'année précédente.

15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 35 dont 6 restant au début de l'année de référence et 29 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 0, il ressort qu'aucun dossier pénal n'a été ni jugé et ni clôturé ; ce qui montre que la performance est nulle.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Kibago a été de performance excellente en exécution des jugements pénaux qu'en jugement et clôture des dossiers pénaux. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne nulle des jugements pénaux rendus et clôturés par rapport aux jugements exécutés.

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux

Commune	Nature des litiges	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire droit	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	Nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Kibago	Civils	55	73	16	0	73	0	0	29	80
	Pénal	6	29	0	0	17	0	0	9	58
Total province		437	986	712	43	558	23	0	616	1121

Source : Tribunal de résidence de Kibago

15.3. INFRASTRUCTURES

Les locaux de travail des services judiciaires sont empruntés, en mauvais état, avec un équipement insuffisant. Ils sont de dimensions insuffisantes, mais dotés d'une salle d'audience. Ils n'ont ni eau, ni électricité, ni latrines.

15.4. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Kibago n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant. Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose même pas de vélos.

15.5. PERSONNEL

Le personnel du tribunal de résidence de Kibago est composé d'un 1 Juge Président, 4 Juges, 4 greffiers dont 1 femme, 4 assesseurs et 4 Plantons.

15.2. JUSTICE GRACIEUSE

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

Dans la commune, la justice gracieuse est régulièrement rendue par 485 notables dont 300 en zone Kibago, 96 en zone Bukeye, 89 en zone Kiyange ainsi que les élus collinaires venant de toutes les collines de la commune. Elle est rendue d'une façon arbitrale et réconciliatrice. C'est à dire que la procédure est souvent contradictoire avec le recours au témoignage si besoin est. Après la clôture des débats, ils prennent l'affaire en délibéré puis rendent la sentence. Les litiges qu'elle tranche sont toutes confondus par ignorance des lois pénale et civile. La nature des sentences rendues est la réconciliation et l'arbitrage aboutissant à des conseils sans force exécutoire.

La relation de continuité entre la justice gracieuse et la justice moderne n'y est pas car le conseil des notables ne constitue un autre degré de juridiction. Ainsi, les parties sont libres de saisir ou pas ce conseil avant de saisir le tribunal de résidence.

Notables de la commune.

Commune	Zone	Nbre de notables	Total commune
Kibago	Kibago	300	
	Bukeye	96	
	Kiyange	89	
		S/Ttotal 2	485
Total province			2.109

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Main d'œuvre abondante, jeune et laborieuse -Faible densité de la population -Terre très fertile -Demande toujours croissante en produits agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'encadrement ad hoc; - Insuffisance d'intrants agricoles ; - Manque de centre semenciers ; - Difficile accès aux crédits ; - Absence de structure de contrôle de qualité des semences ; - Insuffisance de matériel végétal de souche et de structure de production ; - Absence de réseau de commercialisation et de distribution des semences ; - Maladies biotiques des plantes ; - Conjoncture internationale des prix défavorable 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un centre semencier ; - Doter le personnel d'encadrement de moyens de déplacement et d'autres matériels de travail ; - Former et recycler l'agronome communal ; - Assouplir les conditions d'accès aux crédits agricoles ; - Utiliser les techniques d'irrigation dans les marais à partir des cours d'eau.
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Climat favorable à l'élevage ; - Main d'œuvre laborieuse ; - Appui du PRASAB. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de pâturages ; - Manque d'encadrement ;(Insuffisance du personnel au niveau zone) - Manque de programme d'activités pour l'insémination artificielle ; - Manque d'infrastructures d'élevage ; - Manque de financement pour les éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer l'encadrement ; - Construire et réhabiliter les infrastructures d'élevage ; - Promouvoir les cultures fourragères et des unités de transformation des produits d'élevage ; - Vulgariser et multiplier les pharmacies vétérinaires ; - Promouvoir l'élevage intensif ; Initier l'élevage en stabulation permanente.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des cours d'eau dans la commune - Disponibilité des matériaux de construction - Existence des lieux d'approvisionnement en aliment - Climat favorable à 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de centre de production des alevins, - Manque de moyens humains compétents et suffisants pour l'encadrement et la sensibilisation, - Absence de structure de financement du secteur, - Manque des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation et surtout les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan directeur dans ce secteur - Créer un ou plusieurs centres aquacoles pour la production des alevins à diffuser - Assurer un encadrement souhaité par la dotation d'outils didactiques et techniques aux différents encadreurs ; - Former les encadreurs et les pisciculteurs
Forêts	<p>Existence des espaces à reboiser dans la commune</p> <p>-Appui des partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement illicite et cession des terrains boisés aux particuliers ; - Pratique des feux de brousse ; - Manque de personnel d'encadrement et de moyens matériels et financiers; - Absence de suivi régulier ; - Manque des semences pour les pépiniéristes - Existence des termites rongeur les jeunes plantules forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un inventaire forestier ou photo-interprétation pour avoir la couverture forestière actualisée de la commune ; - Renforcer les capacités du personnel, - Mettre en place un système participatif de surveillance du déboisement, - Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse. - Disponibiliser les intrants pour les pépinières

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la matière première dans la commune - Existence de main d'œuvre - 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par les textes législatifs et réglementaires appropriés ; - Absence d'une politique nationale pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ; - Difficile accès des artisans au micro crédit et au marché public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avec la politique actuelle, renforcement des capacités du personnel chargé de l'encadrement des artisans en matière de gestion, d'animation et d'organisation. - Promouvoir l'octroi des micros crédits aux petits entrepreneurs artisanaux - Organiser l'écoulement des produits artisanaux par l'exportation.
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> -Commerce frontalier avec la Tanzanie très développé ; -Population active et jeune, -Commune très productive ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile accès aux crédits pour les petits commerçants par manque de garanties ; - Taux d'intérêt élevé - Manque de financement pour aménager le marché de Nyakazi très important pour la commercialisation des produits vivriers. 	<ul style="list-style-type: none"> - La construction du marché aménagé à Nyakazi « Bukeye » peut générer beaucoup de revenu dans la commune
Transport et communication	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des pistes rurales dans la commune quoique insuffisantes ; - Proximité de la commune de la frontière tanzanienne ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de toutes les pistes de la commune ; - Mauvais entretien des pistes existantes ; - Insuffisance des pistes de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tracer de nouvelles pistes dans la commune ; - Entretien des pistes existantes

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Tourisme et hôtellerie	La commune Kibago occupe une bonne position géographique par rapport à la frontière avec la Tanzanie ; -Paysages variés de la commune de sa situation géographique,	-Insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures d'accueil ; -Manque de moyens financiers ; -Manque de personnel qualifié et spécialisé à la matière ; -Difficile accès aux crédits surtout pour les petits entrepreneurs.	-Agrandir les infrastructures d'accueil et améliorer la qualité de leur prestation, - Sensibiliser les opérateurs économiques et procéder à la publicité sur l'importance du tourisme
Habitat	- Existence des matériaux locaux de construction ; -Existence de main d'œuvre locale.	- Faibles revenus des populations ; - Mauvaise planification en matière de logement. - Absence de politique de logement - Difficile accès aux crédits pour les petits fonctionnaires ;	- Mettre en place une politique de logement ; -Procéder à la planification de l'urbanisme dans la commune ; Assouplir les conditions d'accès aux crédits pour les petits crédits.
Santé	- Existence de quelques structures de santé quoique insuffisantes.	- Insuffisance d'infrastructures sanitaires de l'Etat ; - Manque de soins de qualité et personnel soignant non qualifié ; - Manque d'équipement et de matériel sanitaires complet ; - Faible taux d'accouchement assistés par le personnel soignant - Prise en charge insuffisante des maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaires ». -Faible accès aux services de santé liés aux faibles revenus de la population ; - Coûts élevés des soins dans les structures de santé privées	- Doter les infrastructures de santé d'un équipement sanitaire adéquat et moderne, un personnel de santé qualifié et suffisant, une politique sanitaire adaptée aux réalités de la commune. - Prendre en charge les maladies non transmissibles « Diabète, HTA, Maladies cardiovasculaire » ; -Assouplir les conditions d'accès aux soins de santé ; Motiver le personnel soignant ; -Promouvoir les soins de santé primaires.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Eau	Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines) et des cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de beaucoup d'infrastructures d'eau non fonctionnelles ; -Existence des points d'eau non aménagés ; -Structures de gestion des installations d'eau non fonctionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des financements ; - Réhabiliter les infrastructures d'eau détruites et non fonctionnelles ; - Aménager de nouvelles infrastructures d'eau ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Redynamiser les RCE.
Education	<ul style="list-style-type: none"> -Suppression des frais scolaires au primaire -Existence d'une politique nationale de « Education pour tous ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements, de matériels didactiques et d'enseignements ; - Mauvais état de certains bâtiments scolaires ; - Insuffisance du personnel enseignant au secondaire ; - Mauvais encadrement dans l'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des infrastructures scolaires suffisantes dans la commune ; - Réhabiliter les infrastructures scolaires en mauvais état ; - Doter les infrastructures scolaires de personnel enseignant qualifié.
Jeunesse		<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse organisationnelle du secteur de la jeunesse qui ne peut pas se prendre en charge eux-mêmes ; - Budget insuffisant alloué au secteur. -Absence d'une politique nationale d'encadrement des jeunes à divers échelons. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'encadrement de la jeunesse par les activités génératrices de revenus par les activités sportives. - Promouvoir les activités culturelles à travers les clubs de jeunes - Organiser des compétitions communales.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Energie	-Existence de cours d'eau dans la commune pour la construction de centrale hydroélectrique.	- La DGHER n'est pas à mesure d'électrifier tous les centres et infrastructures socio-économiques ruraux	- Etendre les lignes électriques existantes pour atteindre la commune, les écoles, les infrastructures sanitaires et autres - Négocier les financements nécessaires - Relancer les panneaux scolaires et le biogaz dans les centres où les lignes électriques sont difficiles à réaliser -Subventionner les équipements électriques pour qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat de la population.
Industrie	Existence d'une main d'œuvre dans la commune	- Faible esprit d'initiative - Manque de financement - Dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires - Manque de formation et d'information en technologie	- Développer des initiatives d'entrepreneuriat ; -Créer des unités artisanales de transformation agroalimentaires ; -Informer et former les agriculteurs en techniques agricoles.

Secteur	Potentialités/atouts	Contraintes	Stratégies / actions à mener
Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Sa population est réceptive à la sensibilisation, l'administration devrait alors l'amener à répondre au convocation - Les terrains non exploités sont vastes qui pourrait résoudre des problèmes fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> -Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; -Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; -Personnel non qualifié; -Manque de formation spécialisée pour certains domaines ; -Conditions de travail très précaires ; -Manque de moyens de transport, de communication ; -Délabrement et vétusté des locaux -Insuffisance de matériel d'usage, équipement, etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; -Réhabiliter et construire des bâtiments pour le service judiciaire ; -Doter le service judiciaire des moyens de transports et de communication fonctionnels, les centres d'études et de documentation juridiques ; -Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ; -Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des personnels compétents; -Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion.

CONCLUSION

La commune Kibago est limitée au Nord par les communes Makamba et Kayogoro, au Sud par la République Unie de la Tanzanie, à l'Est par la Tanzanie et la commune Kayogoro et à l'Ouest par la commune Mabanda.

La commune compte 3 zones subdivisées en 13 collines de recensement et s'étend sur une superficie de 281,58km².

En 2005, la population de la commune est estimée à 50.559 habitants et sa densité est de 180 habitants /km².

La commune Kibago s'étend sur deux régions naturelles à savoir Buragane et Moso.

Le climat est de type tropical tempéré par l'altitude. Il est doux au Buragane et parfois chaud dans la partie du Moso. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois en général et elle est plus prononcée pour les zones basses. La zone de la crête et des plateaux a une température moyenne variant entre 17 et 23 degrés tandis la région de Moso a une température moyenne de 22 degrés.

Le relief est accidenté avec une altitude variant entre 1200m et 1500m ; la végétation est constituée d'une savane arborée et une forêt naturelle en dégradation sous l'influence humaine.

Les principaux cours d'eau de la commune sont la Malagarazi, la Nyarububi, la Nyaruhandazi, la Nyempande, la Rubarantwa et la Nyabitso.

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques. Ces sols ont une productivité très bonne et un potentiel de fertilité élevé.

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : la pomme de terre, la patate douce, le manioc, la banane, le haricot, le maïs. A cela s'ajoute le caféier comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Kibago est pastorale. Un élevage extensif et semi intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoosanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En commune Kibago, la pisciculture a été initiée dans 3 étangs piscicoles et le Tilapia y était cultivé.

Eu égard aux forêts, les boisements naturels de la commune totalisent 1778ha et les boisements artificiels 80ha.

Concernant l'industrie et l'artisanat, la commune ne dispose d'aucun type d'industrie. Toutefois, elle compte quelques stations de lavage du café cerise, comme industrie.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune et les zones.

S'agissant des formations géologiques, des gisements de diamant ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la commune n'est pas desservie en électricité

Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, les produits forestiers, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés en provenance de la Tanzanie.

Eu égard aux infrastructures routières, le réseau routier de toute la commune est en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour les zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec d'autres communes. Toutefois, la commune entretient des échanges commerciaux avec les communes limitrophes et la Tanzanie.

Du point de vue de la dotation de la commune en poste et télécommunication, elle n'a pas de bureau de poste et est partiellement desservie par les téléphones mobiles TELECEL et ONAMOB. Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toutes les zones de la commune ne sont pas encore totalement couvertes.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune n'abrite ni institution financière ni agence bancaire.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune ne dispose ni de site touristique, ni d'hôtel.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, 2 types d'habitat (habitat groupé et l'habitat dispersé) sont rencontrés dans la province, avec des proportions d'environ 6% pour l'habitat groupé et de 94% l'habitat dispersé. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 4 établissements sanitaires.

Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 3611habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës. A cela s'ajoute le VIH/SIDA. Les doses administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Antirougeole. Dans la commune, on enregistre 2 officines pharmaceutiques privées.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, environ 32% des points d'eau sont défectueux ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 29 ménages et moins d'un point d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 22 écoles dont 17 à cycle complet. Ratio : 68 élèves/ salle et 55 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 2,8% ; taux d'abandon : 3,34%.

Les filles représentent 46% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 3écoles toutes à cycle incomplet. Ratio : 55 élèves/salle et 45 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,6%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 39% des effectifs d'élèves du secondaire général.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 47% au primaire et de environ 19% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose des associations de jeunes qui regroupent des filles et garçons. Elle compte également 12 terrains de football et 3 terrains de volley ball.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistés de 4Juges, 4 greffiers et 4assesseur. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAA/Makamba : Rapport annuel 1995.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Makamba (2001-2003) ; novembre 2000.
20. HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés

21. Direction Provinciale de l'Enseignement Makamba : Rapport annuel 2004-2005 et 2005-2006
22. Direction Provinciale de la Santé Makamba Rapport annuel 2005
23. Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction : population Burundaise de 1990 à 2003 : Estimation Projet BDI/99/P04-Appui à l'Elaboration et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Population.
24. Ministère de la planification du Développement et de Reconstruction : appui à la prise en compte des questions de population dans les programmes de développement : Population Burundaise en 2003.
25. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ; Rép. Du Burundi-IFES USAID-Bujumbura-janvier 2005 : découpage administratif du Burundi 2005.
26. OCIBU : République du Burundi : Rapport Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005
27. OTB : République du Burundi : Rapports Annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 :2005.
28. SOGESTAL : Rapport ANNUELS 2003 ;2004 ;2005
29. COGERCO-République du Burundi : Rapports annuels 2001 ;2002 ;2003 ;2004 ;2005

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE MAKAMBA

Makamba, le 24 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le jeudi, vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Makamba et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Kayogoro
2. La monographie de la commune Kibago
3. La monographie de la commune Mabanda
4. La monographie de la commune Makamba
5. La monographie de la commune Nyanza-Lac
6. La monographie de la commune Vugizo
7. La monographie de la province Makamba

Fait à Makamba, le 24 août 2006


L'Antenne provinciale du Plan

NYANDWI Bonaventure



L'Antenne du Plan de Rutana

NIBIKORA Félicien



Le Conseiller Principal du Gouverneur



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX AYANT PARTICIPE A
LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE
MAKAMBA**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NDIKURIYO Réverien	Gouverneur	Toutes les monographies	
2	BASHIRAHISHIZE Lin	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse, Sport et Culture	
3	NIYONZIMA Déo	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
4	CIZA Didace	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport	
5	Dr RUHAGAZE Patrick	Médecin Provincial	Santé	
6	BIZUMUKAMA Mamert	Chef Antenne Urbanisme	Habitat	
7	NTIRAMPEBA Albert	Coordonnateur Provincial des Métiers	Industrie et Artisanat	
8	NTAHIRAJA Pétronie	Responsable CDF	Action Sociale	
9	HAJAYANDI Charles	Chef Service Prod. Végétale DPAA	Agriculture	
10	NZIBAVUKIA Joseph	Magistrat TGI	Justice	
11	Dr KARIBUHOZE Charles	Médecin provincial	Elevage	
12	BUTOYT Bernard	Coordonnateur Provincial RCE	Eau	
13	NIBAYUBAHE Onesphore	Responsable REGIDESO	Eau et Energie	
14	NDAYIZEYE Aloys	ABP	Communication	
15	NDAYIANGAJE Fabien	Inspecteur des Finances Communales	Commerce et Services	
16	NDIKUMANA Charles	DPE	Education	
17	NYANDWI Onesime	Inspecteur Provincial des Forêts	Forêts	
18	NIIMBERE Georges	Responsable Provincial Pisciculture	Pêche et Pisciculture	
19	NIYONGABO François	Responsable de la PARESI	Réinsertion sociale	
20	NYANDWI Bonaventure	APP	Description Physique	
21	NIBIKORA Félicien	APP-Rutana	Superviseur	
22	BIZIMANA Isidore	Genie rural	Infrastructures	
23	NTUNGWANAYO Cyriaque	Administrateur Makamba	Monographie communale Makamba	
24	NDIKURIYO Michel	Administrateur Mabanda	Monographie communale Mabanda	
25	NIRAGIRA Pierre	Administrateur Kibago	Monographie communale Kibago	
26	BAFYINDA Epiméne	Administrateur Nyanza-Lac	Monographie communale Nyanza-Lac	
27	NTAKIRUTIMANA Nestor	Administrateur Kayogoro	Monographie communale Kayogoro	
28	NTEZUKOBAGIRA Justin	Administrateur Vugizo	Monographie communale Vugizo	
29	NTIMPIRAGEZA Athanase	Agronome communal Makamba	Agriculture	
30	MPAWENAYO Léonidas	Agronome communal Nyanza-Lac	Agriculture	
31	NDAYISENGA Philippe	Agronome communal Vugizo	Agriculture	

32	SAHINGUVU Salvator	Agronome communal Mabanda	Agriculture	
33	IRAKOZE Cartas	Agronome communal Kibago	Agriculture	
34	NIMUBONA Paul	Agronome communal Kayogoro	Agriculture	
35	KABURA Gilbert	Vétérinaire communal Kayogoro	Elevage	
36	BUMAKO Léonidas	Vétérinaire communal Kibago	Elevage	
37	NTAHONVUKIYE Gilbert	Vétérinaire communal Makamba	Elevage	
38	BAYUBAHE Etienne	Vétérinaire communal Mabanda	Elevage	
39	BIZIMANA Dismas	Vétérinaire communal Nyanza- Lac	Elevage	
40	MBUTUYE J.Bosco	Vétérinaire communal Vugizo	Elevage	
41	NISUBIRE André	Chargé de la carte scolaire Nyanza lac	Education	
42	MUHIDI Léopold	Chargé de la carte scolaire Kayogoro	Education	
43	NIJIMBERE Rémy	Chargé de la carte scolaire Mabanda	Education	
44	BINGINGO David	Chargé de la carte scolaire Vugizo	Education	
45	SINDAYIGAYA Oscar	Chargé de la carte scolaire Makamba	Education	
46	SABIYUNVA Athanase	Chargé de la carte scolaire Kibago	Education	
47	NTAHOMEREYE Cyprien	Comptable communal Vugizo	Commerce	
48	NIZIGAMACyprien	Comptable communal Nyanza -Lac	Commerce	
49	NKWIRKIYE Erenest	Comptable communal Mabanda	Commerce	
50	NKURUNZIZA Pascal	Comptable communal Kibago	Commerce	
51	NDAYIZEYE Eduard	Comptable communal Makamba	Commerce	
52	NININAILAZWE Francois	Responsable d'EM Makamba	Industrie et artisanat	
53	NTIBANTUNGANYA Jbosco	Responsable d'EM Mabanda	Industrie et artisanat	
54	NDAYIZIGIYE Désiré	Responsable d'EM Vugizo	Industrie et artisanat	
55	MANIRAKIZA Sylvestre	Responsable des RC F. Kibago	Approvisionnement en eau	
56	NIZIGIYIMANA Anastasic	Responsable des RC F. Makamba	Approvisionnement en eau	
57	NDIKUMANA Francois	Responsable des RC F. Kayogoro	Approvisionnement en eau	
58	NYANDWI Acher	Responsable des RC F. Vugizo	Approvisionnement en eau	
59	NDITIJE Gilbert	Responsable des RC F. Mabanda	Approvisionnement en eau	

60	NKUNZIMANA Léonidas	Responsable des RC E Nyanza-Lac	Approvisionnement en eau	<i>[Signature]</i>
61	NIBIRANTIZA Daniel	TPS Makamba	Santé	<i>[Signature]</i>
62	NITEZUMUKAMA Déo	TPS Kayogoro	Santé	<i>[Signature]</i>
63	NYANDWI Pascal	TPS Nyanza -Lac	Santé	<i>[Signature]</i>
64	SINDAYIHEBURA Lambert	TPS Mabanda	Santé	<i>[Signature]</i>
65	NDAYAMBAJE Philémos	TPS Kibago	Santé	<i>[Signature]</i>
66	NDAKURIYO Florent	TPS Vugizo	Santé	<i>[Signature]</i>
67	NAHIMANA Déo	Forestier communal Mabanda	Forêt	<i>[Signature]</i>
68	SINDAYIKIAYA Bénort	Forestier communal Makamba	Forêt	<i>[Signature]</i>
69	NDAYIZEYE Elie	Forestier communal Nyanza -Lac	Fôret	<i>[Signature]</i>
70	Bucumi cassien	Forestier communal Kayogoro	Fôret	<i>[Signature]</i>
71	KWIZERA Frody	Technicien Génie rural kayogoro	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
72	NIYONKURU Athanse	Technicien Génie rural Vugizo	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
73	NDAGIJIMANA J Claude	Technicien Génie rural Mabanda	Transport et communication	<i>[Signature]</i>